Sigloy



Bulletin municipal

n°27

2017

Date des élections en 2017 :

Présidentielles : 1^{er} tour : 23 avril

2^e tour: 7 mai

Horaires d'ouverture du bureau de vote : de 8 h à 19 h.

Législatives : 1^{er} tour : 11 juin

2e tour: 18 juin

Horaires d'ouverture du bureau de vote : de 8 h à 18 h.



La commune cœur vivant et actif de la démocratie de proximité



Mesdames, Messieurs,

Il est de coutume, en ce début d'année, de faire le bilan de l'année passée.

L'année 2016 a été particulièrement troublée par les différents attentats perpétués en France et en Europe, ainsi que par des phénomènes climatiques d'une rare intensité, plongeant notre territoire en état de « catastrophe naturelle ».

Ce qui s'est passé en quelques jours n'est pas sans incidence sur les habitations, sur les cultures, qui ont été touchées. Je vous recommande d'être attentifs aux phénomènes que vous pourriez constater sur vos propriétés et d'en faire part en mairie.

En ce début 2017, les services de l'Etat, l'association des maires du Loiret, les maires, travaillent à l'amélioration des procédures de gestion de crise, non pour empêcher ces phénomènes climatiques, mais pour les anticiper au mieux et optimiser la résilience.

Tout au long de l'année, les associations communales ont animé notre village ; vous découvrirez les rétrospectives de leurs activités dans leurs articles publiés dans ce bulletin.

Les reportages sur les activités scolaires nous montrent la densité, la qualité des programmes hauts en couleur.

La municipalité, quant à elle, relate les actions menées sur la commune ainsi que les moments de rencontre, de convivialité partagés avec vous cette année encore.

Nous avons tous une pensée émue pour ceux qui nous ont quitté en 2016, pour leurs proches, certains fort impliqués dans la vie communale, conseillers municipaux et bénévoles au sein d'associations, artisan, artiste aux doigts de fée diffusant son savoir faire, et pour les personnes retenues hors du village pour raison de santé.

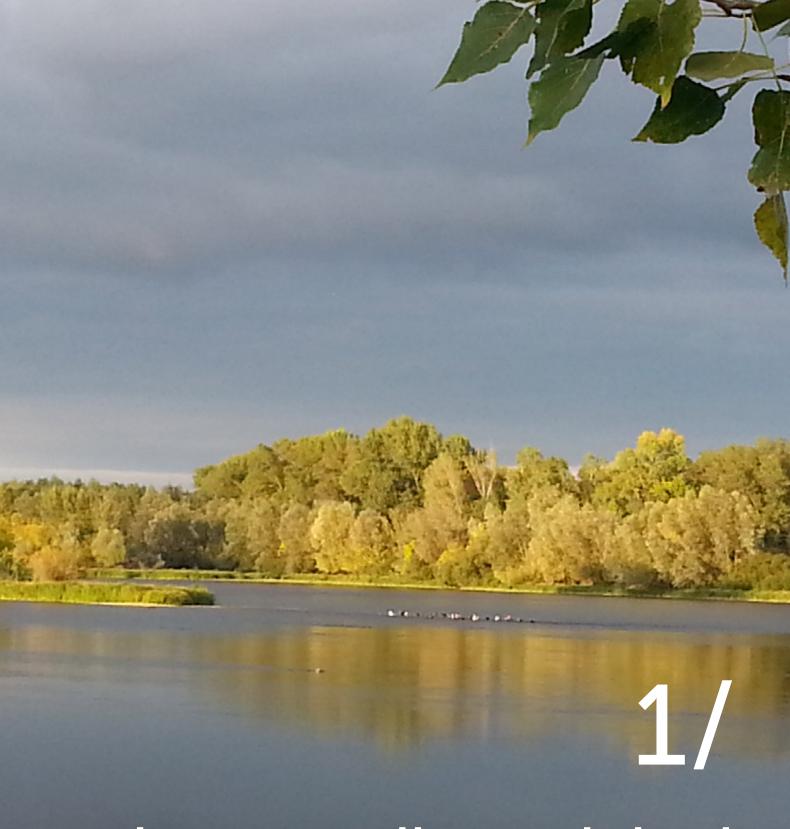
À toutes et à tous, permettez-moi de vous souhaiter, en mon nom et en celui de votre conseil municipal, mes meilleurs vœux de santé, de prospérité, de sérénité pour cette nouvelle année, en souhaitant vivement vous rencontrer au cours des manifestations organisées sur votre commune.

votre maire,

Patricia Bourgeais

Sommaire

	Le mot du maire	p 1			
1 /	Le conseil municipal		6/	Vie scolaire	p 33
	et le budget communal	p 3		Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire	1
	Le conseil municipal	p 4		Guilly/Sigloy	p 34
	Les commissions	p 4		Regroupement pédagogique Guilly/Sigloy	p 35
	Les comités syndicaux	p 5		Regroupement pédagogique Guilly/Sigloy	
	Contacter Gérard MALBO	p 5		à Guilly	p 36
	Le budget communal 2016	p 6		Regroupement pédagogique Guilly/Sigloy	
	<u> </u>	•		à Sigloy	p 38
				Collège « La Sologne » de Tigy	p 41
a /				Transport scolaire	p 41
21	Renseignements administratifs	p 7			
	Informations pratiques de la mairie	p 8			
	Recensement de la population	p 8	7/		
	L'État civil 2016	p 9	//	Vie associative	p 42
	La paroisse	p 9		Amicale des anciens	p 44
	Les démarches administratives	p 10		Société des chasseurs de Sigloy	p 45
	Citoyenneté et service civique	p 12		Compagnie des Archers du Val d'Or	p 46
	Civisme	p 13		Comité des fêtes	p 48
				Sigloy Entente Tennistique	p 50
				Association gymnastique volontaire	p 54
2 /	Vie locale	11		Atelier théâtre	p 55
<i>J</i> /		p 14		VIÊT VU DAO	p 56
	La bibliothèque	p 16			
	SIAEP Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable	. 17			
	Communautés de Communes	p 17	8/	Activités de la municipalité	
	Office du tourisme Intercommunal	p 18	07		
	Association Foncière de Remembrement	р 19 р 19		et commémorations	p 57
	Les ordures ménagères	p 19 p 20		Pâques	p 58
	Services de cars	p 20 p 22		Inauguration de l'Auberge et	5 0
	Les commerçants de Sigloy	p 22 p 23		le «Voyage du Tacon » du Bonimenteur	p 59
	Numéros utiles	p 24		Fête de la musique	p 60
	rumeros umes	P 24		Sam'balade	p 61
				LEA « Les Échappées À Vélo »	p 62
				Rencontre / Expo à l'église	p 63
4 /	Les travaux communaux	p 25		Octobre rose Ves álus ent du talent	p 63
- '	Travaux communaux réalisés en 2016	p 26		Vos élus ont du talent	p 64
	Les projets 2017	p 30		Programme 2017	p 65
		P 00		Commémorations du 8 mai et du 11 novembre	n 66
					p 66
_ ,				Fête du 14 juillet	p 67
5 /	Services, aides et santé	p 31			
	Aide à domicile UNA secteur de Tigy	p 32		Plan de Sigloy	p 68
				~ -	_



Le conseil municipal et le budget communal

Le conseil municipal



BOURGEAIS



Gabrielle PRIAN-THOMAS



MARCOLIN



Michel THOUVIGNON



Marie-Agnès GARNIER



Sandrine CARRÉ

Composition de votre conseil municipal

Le maire Patricia BOURGEAIS

1er adjointe Gabrielle PRIAN-THOMAS

2^e adjoint Xavier MARCOLIN 3^e adjoint Michel THOUVIGNON

4e adjointe Marie-Agnès GARNIER

Les commissions (le maire est membre de droit des commissions)

Finances -Personnel communal Gabrielle PRIAN-THOMAS Michel THOUVIGNON Marie-Agnès GARNIER

Nadine GRANDJEAN

Travaux - Voierie - Équipement -**Environnement** Gabrielle PRIAN-THOMAS Xavier MARCOLIN

Stéphane COLLIN Dominique LELIÈVRE Olivier LEFAUCHEUX Nadine GRANDJEAN Michel THOUVIGNON **DICRIM - PCS** (Plan Communal de Sauvegarde)

Gabrielle PRIAN-THOMAS Xavier MARCOLIN Michel THOUVIGNON

Enfance - Éducation - Famille

Marie-Agnès GARNIER Xavier MARCOLIN Coralie CHAUVETTE Stéphane COLLIN Émilie PINARD

Fêtes - Cérémonies Michel THOUVIGNON Sandrine CARRÉ Nadine GRANDJEAN Émilie PINARD

Communication -**Bulletin** municipal Gabrielle PRIAN-THOMAS

Michel THOUVIGNON Sandrine CARRÉ Stéphane COLLIN Nadine GRANDJEAN

Sport et culture Michel THOUVIGNON Coralie CHAUVETTE Dominique LELIÉVRE

Stéphane COLLIN

Cimetière - Fleurissement Nadine GRANDJEAN Émilie PINARD

Plan Communal de Sauvegarde Commission d'Appel d'Offres Association Foncière de Remembrement C.A.O.

A.F.R. Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire S.I.A.E.P.

S.I.I.S.

Commission Locale de l'Eau C I FS.I.B.L

Syndicat Intercommunal du Bassin du Loiret

S.I.C.A.L.A. Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents

C.N.A.S. Comité National d'Action Sociale

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles en mairie, et seront consultables sur le site internet de la mairie sous peu.

Le conseil municipal







Stéphane COLLIN



Nadine GRANDJEAN



Olivier LEFAUCHEUX



Dominique LELIÈVRE



Émilie PINARD

Les comités syndicaux

C.A.O.

Titulaires : Patricia BOURGEAIS

Xavier MARCOLIN Nadine GRANDJEAN

Suppléants : Michel THOUVIGNON

Olivier LEFAUCHEUX

Action Sociale

Gabrielle PRIAN-THOMAS Marie-Agnès GARNIER Yvonne BROCHET André POUPA Xavier MARCOLIN

Coralie CHAUVETTE Yvonne CROSNIER Joseph VERNAY

A.F.R.

Président : Olivier LEFAUCHEUX Vice-président : André COCHARD Secrétaire : Vincent ASSELIN Membres : Éric BOURSIN

Jean-Marie GAULT André LEFAUCHEUX

S.I.A.E.P. Sigloy / Ouvrouër-les-Champs

Titulaires : Patricia BOURGEAIS

Olivier LEFAUCHEUX Xavier MARCOLIN

Suppléants : Émilie PINARD

S.I.I.S. Sigloy / Guilly

Titulaires : Marie-Agnès GARNIER

Patricia BOURGEAIS Émilie PINARD Denis RAGUENEAU

C.L.E.

Titulaire: Gabrielle PRIAN-THOMAS

S.I.B.L.

Titulaires : Patricia BOURGEAIS

Olivier LEFAUCHEUX

Suppléant : Olivier ROMAIN

S.I.C.A.L.A. (dissolution au 31/12/2016)

Titulaire : Patricia BOURGEAIS
Suppléante : Gabrielle PRIAN-THOMAS

Communauté de Communes ValSol

(dissolution au 31/12/2016)

Titulaires : Patricia BOURGEAIS

Gabrielle PRIAN-THOMAS

Xavier MARCOLIN

Communauté de Communes des Loges

Titulaire : Patricia BOURGEAIS
Suppléante : Gabrielle PRIAN-THOMAS

Pays Sologne Val Sud

Titulaire: Michel THOUVIGNON Suppléante: Marie-Agnès GARNIER

Conseil d'administration de l'Office de tourisme

de Châteauneuf-sur-Loire (dissolution au 31/12/2016)

Titulaire: Michel THOUVIGNON

C.N.A.S.

Titulaire : Dominique LELIÈVRE

Correspondant prévention routière Titulaire : Coralie CHAUVETTE

Correspondant sécurité et défense

Titulaire : Stéphane COLLIN

Correspondant grippe aviaire

Titulaire: Dominique LELIÈVRE

Pour contacter M. Gérard MALBO, conseiller départemental, en mairie de Sandillon, prendre rendez-vous au 06.24.57.19.41

Le budget communal 2016

Section FONCTIONNEMENT

Dépenses		%	
Chapitre 011 Charges à caractère général	106 197	24,84	
Chapitre 012 Charges de personnel	107 490	25,14	
Chapitre 014 Atténuation de produits	35 834	8,38	
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	134 195	31,39	
Chapitre 66 Intérêts des emprunts	6 002	1,40	
Compte 67 Secours et dots et charges exceptionnelles	796	0,19	
Compte 68 Dotations aux amort. Immos incorporelles	1 209	0,28	
et corporelles			
Compte 73 Attribution de compensation et FNGIR	35 834	8,38	
TOTAL des dépenses de fonctionnement	427 557	100,00	

Recettes		%	
Compte 64 Remboursements sur rémun.	6 507	1,48	
Personnel, SS et prévoyance			
Compte 70 Produits des services	5 024	1,15	
Compte 73 Impôts et taxes	211 305	48,20	
Compte 74 Dotation, subvention et participations	187 327	42,73 I	
Compte 75 Autres produits de gestion courante	21 841	4,98	
Compte 77 Produits exceptionnels	6 381	1,46	
TOTAL des recettes de fonctionnement	438 385	100,00	

Section INVESTISSEMENT

Dépenses		%	
Chapitre 20 Immobilisiations incorporelles	16 099	13,13	
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	75 402	61,50	
Chapitre 23 Constructions. Installation matériel	5 026	4,10	
et outillage techniques			
Chapitre 16 Remboursement capital des emprunts	26 074	21,27	
TOTAL des dépenses d'investissement	122 601	100,00	

Compte 13 Subventions d'investissement 8 000 7,39 Compte 165 Dépôts et cautionnement reçus 361 0,33 Compte 28051 Concessions et droits similaires 1 209 1,12 TOTAL des recettes d'investissement 108 236 100,00	Recettes Chapitre 10 Dotation, fonds divers et réserves	98 666	% 91,16	_
ote 28051 Concessions et droits similaires 1 209 1,12	ote 13 Subventions d'investissement	8 000	7,39	
·		361	0,33	
TOTAL des recettes d'investissement 108 236 100,00	Compte 28051 Concessions et droits similaires	1 209	1,12	
	TOTAL des recettes d'investissement	108 236	100,00	



Informations pratiques de la mairie

Coordonnées de la mairie :

2, route de Châteauneuf-sur-Loire. 45110 Sigloy **Tél.**: 02.38.58.42.81 / **Fax**: 02.38.58.19.96 **Courriel**: mairie.sigloy@wanadoo.fr

Les horaires d'ouverture au public :

le lundi: de 10 h à 12 h le mercredi: de 10 h à 12 h le vendredi: de 16 h à 18 h le samedi: de 10 h à 12 h

Durant les vacances de février, la mairie sera fermée du lundi 20 au samedi 25 inclus.

Les employés communaux :

Céline MARTIN : secrétaire de mairie (temps complet)

Jean-Noël BLANC : agent technique (temps complet)

Suleyman KARACA : services techniques (emploi avenir)

Catherine RAYNAUD: animatrice à la bibliothèque et animation TAP (emploi aidé)

Tarif des concessions dans le cimetière

Les prix des concessions (caveaux, cavurnes) s'établissent comme suit :

 Concession trentenaire :
 100 ∈ Exhumation :
 50 ∈

 Concession de 15 ans :
 60 ∈ Scellement d'urne :
 50 ∈

 Taxe d'inhumation :
 50 ∈ Occupation du caveau provisoire (par jour) :
 5 ∈

Le règlement du cimetière est consultable en mairie.

Tarif location de la salle des fêtes

(110 chaises / 40 tables)	Tarif commune	Tarif hors commune
Week-end	320 €	500 €
3 ^e jour	70 €	100 €
1 journée en semaine	180 €	200 €
« Réunions » (exclusivement hors week-end)	100 €	100 €
Acompte réservation (à déposer avec la demande de réserva-	ation) 100 €	150 €
Acompte à compter de 3 jours de réservation	200 €	200 €
Caution à la remise des clefs	300 €	300 €
Location du matériel de vidéo et de sonorisation	80 €	120 €
Caution du matériel de vidéo et de sonorisation	800 €	800€
	- d- Cialan	

Le tarif « commune » est strictement réservé aux contribuables de Sigloy.

Recensement de la population

Populations légales au 1^{er} janvier 2014 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017(*)

Population municipale : 688
Population comptée à part : 8
Population totale : 696

(*) Après parution préalable du décret d'authentification au Journal Officiel.

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence principale sur la commune dans un logement ou une communauté, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

- les personnes mineures dont la résidence familiale

est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune ;

- les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune :
 - services de moyen ou de long séjour des établissement publics ou privés de santé,
 - maisons de retraite, foyers et résidences sociales , communautés religieuses,
 - casernes ou établissements militaires;
- les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études;
- les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune.

La **population totale** est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

Naissances: en 2016 nous avons eu la joie d'accueillir:



BOURSIN	Mahé	le 17 janvier 2016
SANCHEZ	Муа	le 08 février 2016
VECCHIO	Valentino	le 13 février 2016
NEETESONNE	Abel	le 24 février 2016
NICETTA	Lana	le 12 mai 2016
FERRAND	Maelle	le 13 mai 2016
JALAGEAS	Ambre	le 24 juin 2016
VRAIN	Apolline	le 30 juin 2016
LIEGARD	Paul	le 13 août 2016

Mariages : se sont mariés :



PRESLES Julien et NEUTRE Marjorie le 4 juin 2016 MOREAU Ophélie et GIGAULT Laurent le 16 juillet 2016

Décès : nous ont quitté :

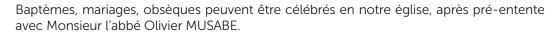


COUTANT	René	le 25 avril 2016
FAURE	Guv	le 11 octobre 2016
MIÈGE	Christiane	le 17 octobre 2016
CROSNIER	François	le 11 novembre 2016
LAMBOLEY	Christian	le 12 décembre 2016

La paroisse

Contacter: Presbytère de Châteauneuf-sur-Loire, 12, rue Migneron **Tél.**: 02.38.58.40.12.

Cette année, une seule messe sera célébrée en notre église au vu de la fréquentation, la date vous en sera donnée ultérieurement.





Les bénévoles, majoritairement de Tigy, pour l'organisation des messes et cérémonies, souhaiteraient être aidés par des personnes de Sigloy.

Merci de contacter Yvonne Brochet au : 02.38.58.04.45.



Les démarches administratives

La première réponse à vos questions administratives ?

Allô service public 39 39

(du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h) site internet: www.service-public.fr



Attestation de sortie du territoire

→ À compter du 15 janvier 2017, tout mineur sortant du territoire français devra être muni des documents d'identité nécessaires ainsi que d'une autorisation de sortie du territoire.

Ce nouveau dispositif est applicable à tous les voyages, qu'ils soient individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours linguistiques...).

Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est *nécessaire*, le document est téléchargeable sur le site « service-public.fr ». Le représentant légal doit le remplir, le signer et transmettre à l'enfant mineur, la photocopie de sa carte d'identité.



Carte nationale d'identité biométrique

→ À compter du 1er mars 2017, les demandes de cartes d'identité seront traitées de la même manière que les passeports biométriques. En conséquence, seules les communes équipées de dispositifs de recueil pourront accueillir les demandes de titres d'identité, CNI comme pas-

Le passeport et la carte d'identité peuvent être demandés dans n'importe quelle commune équipée d'une station.

Vous pourrez donc vous rapprocher de la commune équipée d'une station biométrique la plus proche de votre domicile ou de votre lieu de travail. Châteauneuf-sur-Loire, Sully-sur-Loire, Saint-Denisen-Val, Bellegarde, Orléans, Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-Braye, Saran...



Carte nationale d'identité (CNI)

Pièces à fournir:

- Deux photos d'identité,
- Copie intégrale de l'acte de naissance pour une première demande*,
- Justificatif de domicile,
- Présence du demandeur pour prise d'empreinte

Gratuit pour une première demande ou sur présentation de l'ancienne CNI.

Droit de timbres de 25 € en cas de non présentation de la carte à renouveler. Validité 15 ans pour les adultes, 10 ans pour les mineurs.

* ou présentation de l'ancienne carte



Passeport biométrique

Pièces à fournir :

- Carte d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins de 2 ans ou la copie intégrale de l'acte de naissance, ancien passeport,
- Justificatif de domicile récent.
- 1 photo d'identité aux normes passeports,
- Apporter des timbres fiscaux pour une valeur de :
- 86 € pour les adultes,
- 42 € pour un mineur de 15 ans et plus,
- 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans.

Validité 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les mineurs.



Formalités pour un mariage

→ Mairie du domicile ou de la résidence de l'un des futurs époux, 1 mois avant la date prévue.

Pièces à fournir:

- Copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des époux (de moins de trois mois à la date du mariage),
- Justificatif de domicile récent,
- · Liste des témoins,
- Copie de la CNI de chacun des époux et des témoins.



Extrait ou copie d'acte de mariage

→ Mairie du lieu de mariage.

Gratuit

Pièces à fournir:

- Enveloppe timbrée,
- Carte nationale d'identité



→ Greffe du Tribunal d'Instance du lieu de la résidence.

Gratuit

Payant

Pièces à fournir:

→ Notaire.

- Copie de l'acte de naissance de chaque pacsé,
- Attestation sur l'honneur qu'il n'y a pas de lien de parenté avec son partenaire,
- Certificat délivré par le Tribunal attestant que l'on n'est pas lié par un PACS avec une autre personne.



Duplicata du livret de famille

Gratuit

→ Mairie du lieu de résidence.

Pièces à fournir :

- Justificatif d'identité du demandeur (l'un des titulaires du livret).
- Informations figurant sur le précédent livret.

Les démarches administratives



Certificat de vie commune

Mairie du domicile.

Gratuit

Gratuit

Pièces à fournir:

- Cartes d'identité.
- Justificatifs de domicile.



Reconnaissance prénatale

→ À faire avant la naissance, dans toutes les mairies, présence des 2 parents.

Pièces à fournir:

- Cartes d'identité.
- Acte de naissance des parents,
- Justificatif de domicile.



Déclarer une naissance

Gratuit

→ Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours.

Pièces à fournir:

- Certificat d'accouchement.
- Livret de famille.
- Copie de l'acte de reconnaissance anticipée,
- Copie de l'acte de naissance des deux parents.



Extrait ou copie d'acte naissance Gratuit

→ Mairie du lieu de naissance.

Pièces à fournir :

- Enveloppe timbrée,
- Pièce d'identité du demandeur.

Les personnes de nationalité française nées à l'étranger doivent s'adresser au :

Service Central de l'État Civil, 11 rue de la Maison Blanche, 44941 Nantes Cedex 9.



Déclarer un décès

→ Mairie du lieu de décès, dans les 24 heures.

Pièces à fournir :

- Livret de famille,
- Certificat de décès établi par le médecin.



Extrait ou copie d'acte de décès Gratuit → Mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité du demandeur,
- Enveloppe timbrée.



Inscription sur les listes électorales

→ Mairie du lieu de résidence, avant le 31 décembre pour effet au 1er mars

Avoir 18 ans et la nationalité française.

Pièces à fournir:

- Formulaire de demande d'inscription,
- Carte d'identité ou passeport,
- Justificatif de domicile.



Légalisation de signature

Gratuit

→ Mairie du domicile.

Pièce à fournir:

- Carte d'identité.
- Signature à effectuer en mairie.



Attestation de recensement militaire

(avoir 16 ans)

Gratuit

→ Mairie du domicile

Pièces à fournir:

- Livret de famille,
- Carte d'identité du recensé.



Permis de construire, aménager,

Gratuit

→ Mairie du domicile.

Pièces à fournir:

• Dossier de demande en 4 exemplaires.



Déclaration préalable

Gratuit

→ Mairie du domicile.

Concerne les travaux n'excédant pas 20 m².

Pièces à fournir:

• Dossier de demande en 4 exemplaires.



Certificat d'urbanisme

Gratuit

→ Mairie ou notaire ou géomètre.

Pièces à fournir:

• Dossier de demande en 3 exemplaires.



Demande de busage de fossés

Gratuit

→ Mairie du domicile.

Pièces à fournir:

• formulaire + plans.

Citoyenneté et service civique

Le parcours de citoyenneté

Démarche civique essentielle, ces trois étapes sont indispensables pour réaliser le parcours de citoyenneté.

À l'issue de la troisième étape (JDC), un certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté vous sera remis. Ce document vous sera demandé lors d'inscriptions aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

1. L'enseignement de défense

Où ? Au collège et lycée.

Quand? Dans les classes de 3^e et de 1^{er}

Pourquoi ? Pour mieux comprendre les valeurs qui fondent la République et sensibiliser les élèves à leur devoir de défense. Il est inscrit dans le socle commun de connaissance et de compétences.

2. Le recensement

Qui? Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.service-public.fr).

Pourquoi ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. Il permet votre inscription d'office sur les listes électorales.

3. La journée défense et citoyenneté

Qui? Tous les jeunes français, filles et garçons.

Où ? Dans une enceinte militaire ou une institution proche de votre domicile.

Quand? Avant 18 ans.

Quoi ? Une journée de sensibilisation aux enjeux de la défense et de la sécurité, une rencontre avec les femmes et les hommes de la défense, un test de détection des difficultés de lecture.

Une cérémonie de citoyenneté aura lieu exclusivement à la demande des intéressés.

Qu'est-ce que le service civique?

C'est pour tous les jeunes **de 16 à 25 ans**, sans condition de diplôme, qui souhaitent s'engager au service de l'intérêt général pour une période de **6 à 12 mois**. La mission est d'au moins **24 h par semaine**, et indemnisée **578,08 €* net par mois**, en France ou à l'étranger.

Il peut être effectué dans 9 grands domaines :

- culture de loisirs,
- développement international et action humanitaire,
- éducation pour tous,
- environnement,
- intervention d'urgence en cas de crise,
- mémoire et citoyenneté,
- santé,
- solidarité,
- sport.



Il est possible de faire son Service Civique tout en poursuivant ses études, ou bien en ayant un emploi à temps partiel.

* 470,14 € net par mois pris en charge par l'État, complétés au minimum à hauteur de 106,94 € net par mois par l'organisme d'accueil. Cette indemnité peut être majorée de 107,03 € net par mois sur critères sociaux.

Pourquoi vous engager?

Le Service Civique, c'est la possibilité de vivre de nouvelles expériences et de vous ouvrir à d'autres horizons en effectuant une mission au service de la collectivité. C'est également l'opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences.

Vous vous engagez... on vous accompagne...

Pour faciliter le déroulement de votre mission, il vous est proposé une phase de préparation et d'accompagnement à sa réalisation.

Par ailleurs, une formation civique et citoyenne et un appui à la réflexion sur votre projet d'avenir sont mis en œuvre par l'organisme qui vous accueille.

Vous aurez, lors de votre Service Civique, une formation aux premiers secours (brevet PSC 1).

Vous recevrez une carte de Service Civique qui vous permettra de justifier de votre statut et de bénéficier de certains avantages pendant votre mission.

Si vous bénéficiez de l'aide au logement, vous la conservez pendant le Service Civique.

L'indemnité de Service Civique est entièrement cumulable avec l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). Pendant toute la durée de votre mission vous êtes couvert par la sécurité sociale (prise en charge de vos dépenses de santé : maladie, maternité, etc.)

Un engagement reconnu!

À la fin de votre mission de Service Civique, l'État vous remet une attestation : elle officialise l'accomplissement de votre mission et marque la reconnaissance, par l'État, de votre engagement.

Toute la période de Service Civique compte au titre de la retraite.

Où effectuer votre mission de Service Civique?

Auprès d'associations, d'ONG, de collectivités territoriales, d'établissements publics en France et à l'étranger.

Comment trouver votre mission de Service Civique ? Répondez directement aux offres de missions en ligne sur le site **www.service-civique.gouv.fr.**

Des milliers d'annonces sont disponibles et régulièrement mises à jour.

N'hésitez pas à venir régulièrement les consulter.

Si vous avez besoin d'une orientation personnalisée, vous pouvez également vous renseigner auprès de la Mission Locale près de chez vous ou des Points d'Accueil et d'Information pour la jeunesse.

Accès école:

Nous constatons trop de comportements aux abords et sur le parking devant l'école.

Dans l'intérêt de tous, il est rappelé aux parents de respecter les règles de circulation :

- respecter le sens unique,
- limiter sa vitesse, passer « au pas » autour de la salle des fêtes,
- utiliser uniquement les places de parking marquées au sol, il en va de la sécurité de tous et plus particulièrement des enfants.

Respect de la réglementation :

Les travaux de bricolage bruyants : tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, moteur, ne peuvent être effectués en dehors de ces horaires :

- les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et

de 14 h 30 à 19 h 30;

- les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h;

- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Nos amis les animaux de compagnie :

L'animal est un être vivant et sensible. Ce n'est ni un jouet, ni un élément de décoration. Sa cohabitation avec l'homme nécessite une interaction continue dans laquelle l'animale puise un équilibre. C'est une tâche quotidienne qui s'alourdit lorsqu'il vieillit. Il faut raisonner à long terme, selon l'espérance de vie moyenne d'un animal, environ 12 ans.

Les aboiements des chiens :

Les nuisances sonores d'animaux appartenant à des particuliers ou d'élevages, relèvent de la réglementation des bruits de voisinage.

Que prévoit la réglementation :

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité (R.1334-31 du Code de la santé publique).

Peut-on se référer au code civil?

Oui. Nul ne doit causer à son voisin un trouble anormal de voisinage (article 544 du code civil). Il faut donc démontrer l'existence d'un trouble anormal, ce qui relève de l'appréciation du juge : permanence, répétition du trouble. Le mieux est de faire constater ce trouble par la police, la gendarmerie qui va établir un procès verbal. Le juge examine si le dommage est supportable compte tenu de la victime et peut ordonner toute disposition visant à faire cesser le dommage, avec condamnation à des dommages-intérêts.

Y a-t-il une solution pour empêcher le chien d'aboyer?

Chaque cas est unique et dépend de la relation que maître et chien entretiennent au quotidien.

Quelques questions que le propriétaire doit se poser :

- Le chien est-il bien en position de dominé, au regard de la hiérarchie au sein de la famille?

Quelles sont les habitudes du chien dans le territoire (place, déplacements, lieu de repos, de repas ...)

- Le chien est-il suffisamment sorti en promenade? Ses besoins d'exercices sont-ils respectés ? Rencontre-t-il fréquemment d'autres congénères?
- Comment sont gérés les départs ? Le chien entretient-il avec l'un des membres de la famille un hyperattachement? Le chien a-t-il appris à rester seul?

Que peut faire le maire en cas d'aboiements?

- Première étape : démarche amiable :

Enquête afin de vérifier le fondement de la plainte. Bien identifier le chien. La présence de l'agent enquêteur ne doit pas être la cause des aboiements.

- Deuxième étape : conciliation :

Tenter une conciliation entre le fauteur de bruit et sa victime par le conciliateur de justice.

- Troisième étape : démarche administrative : Adresser une lettre d'avertissement, puis une lettre de mise en demeure, puis dresser un procès-verbal.

Urbanisme

Tout travaux tels que réfection de couverture, installation d'une clôture, d'un portail, d'un abri de jardin, etc. Merci aux retardataires de se mettre en conformité.

Rappel des règles concernant les plantations en bordure des routes :

La municipalité rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des plantations (arbres, haies) en bordure des routes.

Les branches et racines doivent être coupés à l'aplomb de ces voies et ne doivent pas empiéter sur le domaine public (article 68 de l'arrêté du 30 mars 1967 et article 57 du décret du 14 mars 1964).

Merci de vérifier vos limites de propriété et de vous mettre en conformité.

Dépôts sauvage :

De nombreux dépôts sauvages sur notre commune sont consommateurs de temps pour nos employés municipaux, et très coûteux pour notre commune. Vous voudrez bien veiller à maintenir notre village en bon état de propreté.





Bulletin municipal n° 27 - 2017 15

La bibliothèque



Horaires d'ouverture au public :

mardi de 14 h à 17 h mercredi de 13 h à 18 h jeudi de 11 h à 12 h vendredi de 11 h à 12 h samedi de 10 h à 12 h



Catherine gère la bibliothèque et propose des animations à thèmes aux enfants sur inscription aux heures d'ouverture.

Animation HALLOWEEN



Catherine assistée de Caroline ont accueilli les enfants déguisés en sorcières.

Catherine aprenait aux enfants le jeu de « Kim-toucher » pendant que Caroline maquillait quelques frimousses.

L'après-midi a continué avec d'autres petits jeux, des activités manuelles, des contes, pour finir par un goûter.



Animation NOËL

L'activité a démarré par du bricolage suivi d'un goûter. Initiation au pliage de serviettes pour décorer les tables des fêtes de fin d'année.





Catherine a concocté, pour petits et grands, le programme suivant pour le 1^{er} trimestre 2017 :

	Vacances de février				
7	mardi 14 de 15 h à 16 h	activités manuelles sur le thème " carnaval "	3 à 5 ans		
Y.	mercredi 15 de 15 h à 16 h 30	activités manuelles sur le thème " carnaval "	6 à 9 ans		
fé	mercredi 21 de 15 h à 16 h 30	activités manuelles sur le thème " carnaval "	10 ans et +		
	mercredi 22 à 16 h	crêpes party	pour tous		

	mercredi 1 de 14 h 30 à 16 h 30	fabrication de jeux africains et autres	10 ans et +
ars	mercredi 8 de 15 h à 16 h	" histoires en tout genre "	3 à 5 ans
E	mercredi 15 de 14 h 30 à 16 h 30	jeux de société (loto, Scrabble, jeux de l'oie, etc.)	6 à 9 ans
	jeudi 16 de 10 h à 11 h	" l'heure du conte "	0 à 3 ans

SIAEP Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable Sigloy-Ouvrouër-les-Champs

Composition du bureau :

Jean-Claude FARDEAU Président : Vice-Président : Olivier LEFAUCHEUX Membres titulaires : Patricia BOURGFAIS

Laurence MONNOT Franck JANVRIN

Membres suppléants : Xavier MARCOLIN

Laurent VASSORT Olivier GALLIOT

Pour nous contacter:

Madame Geneviève LEROUX-BACHELET. secrétaire, en mairie d'Ouvrouër-les-Champs.

Tél.: 02.38.59.73.40

Monsieur Jean-Claude FARDEAU, président.

Tél.: 02.38.59.73.49 / 06.14.96.16.71

Monsieur Jean-Luc DEDYKERE, fontainier.

Tél.: 06.85.60.94.50

Créé en 1962, ce syndicat a pour but la distribution de l'eau potable aux habitants des communes de Sigloy et d'Ouvrouër-les-Champs.

Les deux communes gèrent leurs installations avec rigueur : château d'eau - matériel - réseau.

La gestion rigoureuse de l'ensemble des installations permet de maintenir un prix de l'eau tout à fait raisonnable.

Un rappel en guelgues chiffres de la consommation d'eau de ces dernières années :

 Rôle d'eau 2011/2012 	73 142 m³
 Rôle d'eau 2012/2013 	68 958 m³
 Rôle d'eau 2013/2014 	66 288 m³
 Rôle d'eau 2014/2015 	68 349 m³

Les prix de l'eau et de l'abonnement des compteurs sont les suivants pour l'année 2017 :

Consommation:

• 0,77 € H.T. le m³ minimum de 30 m³ facturés • 0,36 € H.T. le m³ au-delà de 300 m³/an pour les entreprises classées en catégorie « agricole »

Abonnement de compteurs :

• 18,00 € H.T./an pour un compteur de 15 mm • 25,00 € H.T./an pour un compteur de 20 mm • 36,00 € H.T./an pour un compteur de 30 mm • 60,00 € H.T./an pour un compteur de 40 mm 92,00 € H.T./an pour un compteur de 60 mm
194,00 € H.T./an pour un compteur de 100 mm

Depuis le 1^{er} janvier 2009, s'y ajoute une redevance pour pollution d'origine domestique, instituée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de **0,230 €/m³ d'eau** facturé.

Le taux de T.V.A. est de 5.5 %.

Le relevé des compteurs d'eau s'effectue au mois de mars. Nous vous en informons par voie de presse et d'affichage dans les mairies de Sigloy et Ouvrouër-les-Champs.



Travaux réalisés en 2016 :

- nettoyage et vidange du château d'eau,
- changement de compteurs d'eau,
- changement de purges.

À noter:

Depuis 2012, il vous est possible de régler vos factures d'eau par carte bancaire sur Internet.

Vous disposez de toutes les informations utiles relatives à ce service sur vos factures d'eau.

Nous demandons à tous les abonnés de bien vouloir dégager et nettoyer leur citerneau, en faciliter l'accès avant le passage du fontainier pour relever les compteurs.

Les abonnés qui ne respecteront pas ces consignes se verront facturer des travaux occasionnés.

Nous vous en remercions par avance.

Communautés de Communes



à



Le 30 mars 2016, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal adopte le projet d'extension de la Communauté de Communes des Loges aux 6 communes de Valsol : Férolles, Ouvrouër-les-champs, Sandillon, Sigloy, Tigy, Vienne-en-Val.

Le 2 septembre 2016, Monsieur le préfet a pris un arrêté visant à rendre effective l'extension du territoire de la Communauté de Communes des Loges aux 6 communes de Valsol précitées à compter du 1^{er} janvier 2017, et à prononcer la dissolution de la Communauté de Communes Valsol.

L'élargissement de la CC des Loges implique un remaniement de la gouvernance.

Pour Sigloy le nombre de délégués communautaires passe à un, avec la possibilité de nommer un suppléant (article 5211-6-1 II et III du code général des collectivités territoriales).

Communes	Population municipale	Répartition de droit commun Au titre des II à V du L5211-6-1 CGCT
Bouzy-la-forêt	1235	1
Châteauneuf-sur-Loire	7906	8
Combreux	263	1
Darvoy	1871	2
Donnery	2664	3
Fay-aux-Loges	3557	4
Ingrannes	521	1
Jargeau	4499	5
Saint-Denis-de-L'Hôtel	2931	3
Saint-Martin-d'Abbat	1710	1
Seichebrières	195	1
Sully-la-Chapelle	416	1
Sury-aux-Bois	785	1
Vitry-aux-Loges	1946	2
Férolles	1216	1
Ouvrouer-les-Champs	574	1
Sandillon	3950	4
Sigloy	688	1
Tigy	2288	2
Vienne-en-Val	1960	2

Compétences exercées par la Communauté de Communes des Loges élargie

1	Finances - Développement économique - Nouvelles technologies		
2	Services aux communes - Groupement de commandes		
3	Urbanisme, Scot, PLUi, Cœur de village		
4	Voiries		
5	Équipement (création, entretien, gestion des salles)		
6	Santé - Petite enfance - Services à la population		
7	SPANC – Gemapi - Eaux potables, usées, pluviales		
8	Tourisme - Communication (interne, externe) - Culture		
9	Aménagement du territoire		

Nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2017.



Vos Bureaux d'Information Touristique vous accueillent

À Châteauneuf sur Loire 3 place Aristide Briand - 45110 - 🖀 02 38 58 44 79 du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

À Jargeau La Chanterie - boulevard Carnot - 45150 - 🕿 02 38 59 83 42 Mercredi de 14h à 17h - samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

oti-loire-et-foret@orange.fr

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le tourisme est de la compétence de la Communauté de Communes des Loges. C'est pourquoi la Communauté de Communes des Loges met en place une politique touristique pour valoriser l'intégralité du territoire et développer son potentiel touristique.

La Communauté de Communes des Loges dispose d'un office de tourisme,

« l'OTI Val de LOIRE & FORET d'Orléans ».

qui accueille le public toute l'année dans ses deux Bureaux d'Information Touristique, l'un à Châteauneufsur-Loire, l'autre à Jargeau.

Le siège social de l'association est basé à Jargeau, dans les locaux de la Communauté de Communes des Loges et les bureaux d'information touristique demeurent localisés à Châteauneuf-sur-Loire et à Jargeau.

L'OTI « Val de LOIRE & FORET d'Orléans » est chargé de la mise en œuvre des missions d'accueil, d'information, de coordination des acteurs touristiques, et de promotion des richesses de notre territoire.

Son dossier de classement en catégorie III est en cours. Ce rapprochement ne fait que formaliser et renforcer des liens qui existent déjà entre l'Office de Tourisme de Jargeau et l'Office de Tourisme de Châteauneuf-sur-Loire. En effet, depuis plusieurs années, les équipes des deux offices travaillent de concert pour valoriser leur territoire, notamment au travers l'édition d'un guide commun.

Le 29 novembre 2016, les fondateurs de l'office de tourisme intercommunal se sont réunis en Assemblée Générale constitutive, selon l'ordre du jour suivant : Présentation du projet d'association en fonction de l'étude menée cet automne par l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret :

- lecture, présentation, discussion et adoption des statuts:
- l'élection des membres du conseil d'administration;
- choix du nom de l'association;
- élaboration du programme d'actions
- calendrier;

Les communes qui ont rejoint la CC des Loges au premier janvier 2017 : Férolles, Ouvrouer-les-Champs, Sandillon, Sigloy, Tigy, Vienne-en-Val vont également bénéficier des actions qui seront mises en œuvre.

Le bureau du conseil d'administration est composé de prestataires, de bénévoles et d'élus communautaires.

Association Foncière de Remembrement

Composition du bureau 2016 :

Président : Olivier LEFAUCHEUX Vice-président : André COCHARD Secrétaire :

Membres: Éric BOURSIN

Jean-Marie GAULT

Vincent ASSELIN André LEFAUCHEUX

Le nettoyage des collecteurs du réseau a été effectué en 2016 sur l'ensemble du territoire, là où l'AFR avait accès.

Les ordures ménagères



Site internet : www.sictom-chateauneuf.fr 2 02.38.59.56.60 et 02.38.59.50.25

BP 97 - ZI Saint Barthélémy - rue Saint Barthélémy - 45110 Châteauneuf-sur-Loire

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères, de la région de Châteauneufsur-Loire, regroupe plusieurs communautés de communes représentant 64 communes et 85 000 habitants.

Le SICTOM assure:

 le ramassage des ordures ménagères, en porte-à-porte, une fois par semaine.
 À Sigloy, il a lieu le jeudi, vers 5 heures du matin : sortez vos poubelles le mercredi soir,



- la collecte sélective du verre, des journaux, papiers, magazines, et des contenants (emballages légers), dans les colonnes d'apport volontaire situées derrière notre salle des fêtes,
- l'exploitation de 10 déchèteries.

La redevance incitative :

Depuis le 1^{er} janvier 2017, une redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (RI) est instituée à la place de la taxe qui était prélevée avec l'impôt foncier. La RI sera calculée à partir du nombre réel de levées (présentation de votre poubelle au ramassage) et de la taille de votre poubelle, ou des dépôts en colonne enterrée (avec le badge), comptabilisés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Un minimum de 17 levées ou 27 dépôts est imposé. Les levées ou dépôts supplémentaires seront facturés en sus.

Modalités de règlement de la redevance :

2016 : dernière année de paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Si vous êtes mensualisé pour le paiement des vos impôts, vous pouvez faire une demande de modulation de vos prélèvements sur le site www.impots.gouv.fr pour la prise en compte de la suppression de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en 2017.



À partir d'avril 2017 : envoi des factures papier au domicile des usagers.

3 solutions pour régler la redevance :

- Prélèvement en 3 fois (modalités d'adhésion communiquées début 2017)
- Chèque ou virement à l'ordre du Trésor Public
- Carte bancaire sur Internet

Si vous disposez de bacs collectifs (affectés à plusieurs logements), la redevance sera envoyée au bailleur ou syndic, avec une répartition dans les charges locatives.

Pour les propriétaires en 2017 : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères n'apparaît plus sur la taxe foncière que vous recevez puisque vous réglez à présent le service via une redevance.

Le journal du SICTOM:



Quatre fois par an, vous recevez le journal du SICTOM, comportant des informations sur la gestion des déchets, le fonctionnement du SICTOM, et de nombreux renseignements pratiques.

Tarifs de la RI sur le territoire de la Communauté de Communes des Loges, dont Sigloy fait maintenant partie :

Bac	Part accès aux services du	Part moyen de collecte selon volume au seuil (17 levées)	Total au seuil	Levée supplé- mentaire
80 litres	87,26 €	99,2 €	186,46 €	2,68 €
120 litres	87,26 €	133,89 €	221,15 €	3,14 €
180 litres	87,26 €	185,92 €	273,18 €	3,84 €
240 litres	87,26 €	237,96 €	325,22 €	4,54 €
360 litres	360 litres 87,26 €		429,28 €	5,93 €
660 litres	87,26 €	632,01€	719,27 €	11,16 €

Badge	Part accès aux services du	Part badge au seuil (27 dépôts)	Total au seuil	Dépôt supplé- mentaire
Badge (50 litres)	87,26 €	49,15 €	136,41 €	0,58 € par dépôt au-delà du seuil
J'ai un badge et un bac pour les ordures ména- gères	Payé sur la base du bac			0,58 € par dépôt dès le premier dépôt

Tri, mode d'emploi

Les colonnes d'apport volontaire

Respectez les consignes de tri, figurant sur le document ci-dessous.

Merci de faire preuve de civilité en évitant de déposer sacs, déchets, cartons et objets divers, au pied des colonnes. Notre village doit rester propre!







Soyez solidaires



déposez vos objets qui trouveront une deuxième vie Le SICTOM et EMMAÜS mettent à votre disposition un Espace objets.



Le mobilier, les articles de cuisine en bon état et propres, les jouets / articles pour enfants en bon état et propres, les articles de loisirs, les appareils ménagers, les articles de jardin et de bricolage (en état de marche), les matériaux de construction ou d'aménagement



Meubles sans visseries - matelas - sommiers - objets tachés - les peluches - jouets avec parties saillantes - sièges bébés - les écrans et objets en mauvais état - les articles trop vieux

ou en mauvais état - les objets cassés ou en mauvais état - convecteurs électriques - VHS ou DVD copiés

Service disponible à la déchèterie de Châteauneufsur-Loire et à EMMAÜS (02.38.74.75.87).

Un doute sur la destination d'un déchet?

J'appelle le SICTOM au : 02.38.59.50.25, ou à défaut, je le jette dans la poubelle des ordures ménagères.

Jours de collecte « décalés » en 2017 :

Les vendredis matin au lieu des jeudis matin :

21 avril 9 juin
5 mai 18 août
12 mai 3 novembre
26 mai 29 décembre

Rappels:

- Si votre poubelle est endommagée, perdue, si vous déménagez ou si vous venez d'emménager, contactez le SICTOM.
- Seule la poubelle fournie par le SICTOM est collectée car elle est munie d'une puce comportant vos coordonnées et comptabilisant le nombre de vos levées.

Du nouveau à Sigloy:

Une colonne enterrée pour les ordures ménagères accessible avec un badge, pour y déposer des sacs de 50 litres, est maintenant disponible près du parking de la salle des fêtes. Vous pouvez vous procurer ce badge auprès du SICTOM, à la place de votre poubelle ou bien en complément de celle-ci.



RAPPEL POUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Seuls les bacs dont le couvercle est totalement fermé seront collectés à partir du 1^{er} janvier 2017.

Aucun sac en dehors de la poubelle n'est ramassé.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le règlement de collecte sur le site Internet du SICTOM.



Les ordures ménagères

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES			
À Châteauneuf-sur-Loire	À Tigy		
 mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h lundi et jeudi : de 13 h à 17 h 	 mardi et samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h mercredi : de 13 h à 17 h, du 1^{er} avril au 31 octobre (fermée du 01/11 au 31/03) vendredi : de 13 h à 17 h fermée le jeudi 		

Attention:

- Le dernier accès sur les sites est possible 10 minutes avant la fermeture.
- Y porter les déchets verts, le tout-venant, le bois, la ferraille, les gravats, les grands cartons, les métaux, les équipements électriques, les huiles et les produits polluants pour l'environnement.
- Vous pouvez aussi acquérir un composteur auprès du SICTOM.

Services de cars

Renseignements:

ULYS - BP 31 222 - 45002 Orléans Cedex 1

Tél.: 08.00.00.45.00

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à

12h30 et de 14h à 18h

Ulys à la demande

Simple et adaptable, le transport à la demande est une extension souple à un réseau existant. Il vous suffit de joindre la centrale de réservation la veille du déplacement avant 12 h.

ULYS MOBILITÉ

Ulys Mobilité est le service à la demande qui vous emmène vers la ville la plus proche.

- Toutes les communes du Loiret bénéficient d'un service Ulys Mobilité (sauf agglomération d'Orléans et de Montargis, intramuros).
- Il vous prend en charge à votre porte et vous conduit vers la ville la plus proche.
- Il fonctionne deux demi-journées par semaine tout au long de l'année (sauf les jours fériés).

Ulys Mobile m'emmène à Châteauneuf-sur-Loire

- Place de la Halle
- Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Z.A. Gabereau (Intermarché)
- Super U

Les mardis et vendredis:

- arrivée à Châteauneuf-sur-Loire : 9 h 30 (approximativement)
- départ de Châteauneuf-sur-Loire : 11 h 30 (approximativement)

ULYS PROXIMITÉ

Ulys Proximité est le service à la demande qui vous emmène vers la ligne régulière Ulys la plus proche.

- Toutes les communes du Loiret non desservies par une ligne régulière bénéficient d'un service Ulys Proximité.
- Il vous prend en charge dans votre commune et vous conduit vers un arrêt desservi par les lignes régulières I Ilvs
 - Ex : De Sigloy je vais à « Tigy Église » pour prendre la ligne régulière 7A direction Orléans.
- Il fonctionne du lundi au samedi. L'horaire de prise en charge dans votre commune vous est confirmé par la centrale de réservation.

Horaires de la ligne 7A direction Orléans :

7/11-14 >	Je vais à	Périodicité	Horaires	
J'habite à			Départ de Tigy	Arrivée à Tigy
	Tigy	SCO	6 h 30	18 h 30
SIGLOY	Tigy " Église "	PVS ÉTÉ	ou 7 h 15	ou 19 h 25

SCO: durant les vacances scolaires. PVS: durant les petites vacances scolaires.

ÉTÉ : durant les vacances d'été.

Les commerçants de Sigloy

Vente de fruits et légumes

Les vergers de la JonchèrePhilippe CIMETIÈRE
138, route d'Ouvrouër-les-Champs
Tél. 02.38.58.45.45 et 06.85.32.57.18

Boulangerie-pâtisserie

La fournée de Sigloy Aude & Paul 18, rue de Guilly Tél. 02.38.22.03.23

Vente de produits transformés de la pêche

Pêcheur de Loire
Bruno GABRIS
120, route de Marmain
Tél. 06.86.58.98.77
Courriel. passeursdeloire@yahoo.fr

Négociant en bois

P.H.V. Bois
115, route de Tigy
Tél. 02.38.66.27.30
Courriel. eco.bois.centre@orange.fr

Électricien-climatiseur

Didier COLICHET 36, route de Neuvy Tél. 02.38.57.29.92

Architecte

Atelier Smart Architecture
Sandrine MARTIN
40, route de la tuilerie
Tél. 02.38.56.07.49 et 06.87.20.59.70
Courriel. sandrinemartinarchitecte@gmail.com

Négoce de machines agricoles

S.A. CORNET Ets 149, route du verger Tél. 02.38.58.42.92 Courriel. commercial@cornet.fr

Bar-Restaurant

Auberge de Sigloy Dominique & Frédérique 11, route de Châteauneuf Tél. 02.38.59.31.35

Balades en bateaux

Passeurs de Loire
Jean-Philippe VANLAUWE
120, route de Marmain
Tél. 06.74.54.36.61
Courriel. passeursdeloire@yahoo.fr

Services administratifs combinés de bureau

CO. PI Assistance Corinne PICARD 105, route de Neuvy Tél. 02.38.46.23.93 et 06.75.65.31.88

Electricien - chauffagiste - climatiseur

Jean-Paul PICARD (JPP Service) 105, route de Neuvy Tél. 02.38.46.23.93. et 06.84.78.30.20

Espaces verts, bricolage maison

Richard MASSON 10, impasse de la Noue Tél. 06.31.77.07.35 Courriel. richardmasson@sfr.fr

Commerçants ambulants:

« Pizza Blandine » s'installe sur le parking de la salle des fêtes le lundi de 15 h à 22 h.

Boucher-charcutier à St-Denis-de-l'Hôtel

Thierry PACHOT

Passe dans notre commune le mardi et le vendredi après-midi.

Si vous souhaitez qu'il s'arrête à proximité de chez vous, contactez-le au 02.38.59.02.07



36/38 Grande Rue 45110 CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE Tél. : 02 38 58 60 88



Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - 60 bd Duham du Monceau - C5 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier - 94258 Gentilly Cede 382 285 260 RCS Créteil - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentie et de Résolution située 61 rue Taitbout 75009 Paris - www.groupamafr - Document et visuels non contractuels. Créd hobto : Aurélien Chauvaud - Création : Agence Marcel /Groupama Paris Val de Loire - 0/1204 de Loire - 0/1204

Numéros utiles

SAMU	15	Médecins généralistes	
Police	17	à Châteauneuf-sur-Loire	
Pompiers	18	Dr DEMARD-AMELOT	02.38.58.43.00
Pompiers de Châteauneuf-	02.38.58.42.09	Dr MVONDO-MVONDO	02.38.58.41.30
sur-Loire (uniquement pour		à Tigy	
renseignements)	0.000.000.660	à Tigy Dr DALIGAUX, DELARUE	02.38.58.14.00
SOS mains	0.820.000.660	Dr POUTHIER	02.38.46.17.17
Centre anti-poison d'Angers	02.41.48.21.21 112	DI I GOTTILER	02.00.10.17.17
Appel d'urgence européen Centre hospitalier régional	02.38.51.44.44		
d'Orléans	02.30.31.44.44	Infirmières	
Allo enfance maltraitée	119		
A.N.P.A.A 45 (association nationale	02.38.53.52.03	à Tigy	00 70 50 0700
de prévention en alcoolémie et		LECALLO-BAGUE, DEROUEN- POUPIN	02.38.58.07.98
addictologie)		POUPIN	
Gendarmeries :			
- de Châteauneuf-sur-Loire	02.38.46.86.70	Ambulances	
- de Jargeau	02.38.46.83.70		
EDF Bleu Ciel (Particuliers)	09.69.32.15.15	à Vitry-aux-Loges	
ENEDIS Dépannage	09.726.750.45	Ambulances de la Forêt	02.38.59.56.56
Pôle emploi	39.49	à Sandillon	
		La Croix Bleue 02.38.41.02.3	4/06.70.75.31.75
Maison de santé pluridisciplinaire		à Châteauneuf-sur-Loire	
à Châteauneuf-sur-Loire		Ambulances Saint-Jacques	02.38.90.15.30
		(garde de nuit)	02.00.00.00
Chirurgiens-dentistes			
Dr BLANCHARD	02.38.46.95.36		
Dr MARY	02.38.47.06.21	Radiolologue	
Coordinatrice santé		à Châteauneuf-sur-Loire	
SORANO	02.38.46.95.32	Centre d'Imagerie Médicale	02.38.58.43.95
Diététicienne-nutritionniste		3	
AUDAM	06.84.96.08.27		
Infirmières		Pharmacie de garde	32.37
BRUNEAU, CHATELAIN, HURISSE,		Assistance sociale	02.38.46.85.50
MATHE 02.38.58.97.0	0/06.75.19.29.73	(MDD de Jargeau)	
Kinésithérapeute		Clinique Vétérinaire du Gabereau	02.38.58.41.06
ARTIGUES	02.38.47.06.22	à Châteauneuf-sur-Loire	00 70 50 40 70
	02.0000.22	Trésor public de Châteauneuf-	02.38.58.40.39
Médecins généralistes Dr BELLOT, FILLON, MBEMBA	02.38.46.95.31	sur-Loire	
	02.36.40.93.31		
Psychologues	06.05.77.46.40	Liste des assistances maternelles de S	Siglov
FILLION (psychologue clinicienne	06.95.33.16.42	(dans l'ordre d'agrément délivré par la	• •
psychanalyste)	06 11 10 76 05	·	•
PRETIN (psychologue clinicienne formée aux techniques de	06.11.10.36.85		4/06.25.58.76.15
relaxation)			1/06.07.63.94.90
		Karine CAILLIAU	02.38.57.32.19
Psychomotricienne	00.70.40.05.7.1	Sylvie SALMON	06.24.02.66.71
DOUHARD	02.38.46.95.34	Aurélie ANGLARES	06.15.71.30.09



Système d'alerte à la population :

Désormais, tous les 1^{er} mercredi du mois, vous aurez plaisir à entendre notre sirène récemment installée sur la salle des fêtes.

Des modifications ont du être apportées à notre installation électrique avant la pose de la sirène :

1742 € HT à la charge de la commune.

Les services de l'Etat ont pris en charge la fourniture, la pose, les tests, ainsi que la formation de l'agent communal et des adjoints.

La maintenance reste à la charge de la commune.

Gestion des déchets :

Le SICTOM nous proposant une colonne d'apport volontaire enterrée gratuite, nous devions repenser l'emplacement de l'ensemble des colonnes d'apport volontaire.

Elles vont bouger de quelques mètres, côté parking à proximité du terrain de tennis.

Pour ce faire, les arbres qui nuisaient fortement aux bâtiments voisins, par leurs racines envahissantes, ont été arrachés.



Une dalle béton sera réalisée prochainement pour positionner l'ensemble des colonnes d'apport volontaire.

Assainissement non collectif des bâtiments communaux :



Suite à l'audit effectué par le SPANC de la Communauté de Communes Valsol les travaux prescrits ont été réalisés.

Il s'avère que dans certains lieux, des mauvaises odeurs subsistent.

Nous allons consulter des entreprises spécialisées afin de mettre un terme à ces inconvénients.





Mise en accessibilité de nos ERP (Établissements Recevant du Public) :

Un audit a également été fait pour évaluer les travaux à réaliser pour cette mise en conformité avec les nouvelles réglementations et établir un calendrier à soumettre aux services de l'Etat.

Tous les travaux de mise en accessibilité de nos bâtiments publics qui ont pu être réalisés en régie (en interne) ont été effectués en 2016.

Nous avions fait appel à des subventions pour les travaux nécessitant de recourir à des sociétés extérieures, en particulier la rampe d'accès pour la boulangerie.

La réponse à notre demande fut un refus, puis en décembre nous avons eu l'agréable surprise d'obtenir une subvention de 12 634 € pour cette mise en accessibilité de nos bâtiments communaux.

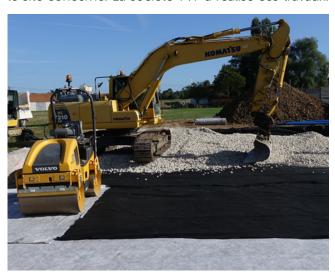
Cette somme va nous permettre de revoir notre planning d'investissement dans ce domaine.

Mini-stade

Cet équipement sportif faisait partie des aménagements prioritaires à réaliser pour répondre à l'attente des jeunes de notre village. Initialement prévu pour être disponible dès l'été 2016, ce projet a subi quelques mois de retard, dus principalement :

- aux conséquences administratives des inondations qui ont touché le département,
- à la prise de décision tardive de la Région Centre Val de Loire (septembre) concernant la subvention sollicitée.

La première phase des travaux concernait l'extraction de la terre sur une profondeur de 70 cm, sur la surface totale du futur mini-stade afin d'y réaliser les fondations ainsi que la pose d'un drainage indispensable sur le site concerné. La société TVF a réalisé ces travaux.





Une couche de bitume a ensuite été déposée après que les empreintes en béton, nécessaires à la pose de la structure tubulaire, eurent été coulées.



La deuxième phase de la réalisation portait sur le montage de la structure qui fut réalisée sur une journée à la fin du mois de décembre par « Sport et Nature », société du Morbihan retenue pour ce projet.

Nous proposant une réalisation 100 % française, de la conception jusqu'au montage, cette société a été sélectionnée sur la base d'une analyse comparative impliquant deux autres prestataires spécialisés sur ces équipements sportifs. Non seulement les devis, mais aussi les aspects techniques ainsi que les réalisations existantes ont été pris en compte lors de la sélection.



Coût: aménagement du terrain : 26 000 € HT mini-stade : 37 600 € HT

Subvention Région

(Pays Sologne Val Sud): 25 450 €

Le mini-stade est d'ores et déjà utilisable sachant que la couche finale en résine ainsi que les marquages propres aux différentes activités sportives ne pourront être finalisés qu'au printemps (la pose de la résine exige une température nocturne supérieure à 10°C).

Terrain de tennis

Lors de la pose du drainage du mini-stade, nous avons pu constater que le réseau existant sur lequel il était in tialement prévu de se raccorder n'était pas fonctionnel.

De ce fait, nous en avons profité pour modifier le drainage du terrain de tennis pour le rendre opérationnel, ce qui a occasionné un coût supplémentaire de 6 034 € HT.

Travaux de voierie intercommunaux : route de Neuvy

Les travaux réalisés sur la route de Neuvy, de la route du Clos du Verger à la route de la Pocelle, concernaient la remise en état de cette voirie par la création de trottoirs, la pose de bordures de caniveaux, la réalisation d'entrées charretières, l'aménagement du carrefour de la rue de la Pocelle et de la route de Neuvy ainsi que la réfection de la bande de roulement.

Ces travaux ont été achevés fin décembre 2016 pour le gros oeuvre. Des finitions seront réalisées début 2017 en fonction de la météo.

Nous tenons à remercier M. Perroche pour sa disponibilité et son aide auprès des entreprises qui sont intervenues sur le chantier, ainsi que pour son reportage photo d'une grande qualité.









Dans les projets de voierie intercommunale de la CC Valsol, une deuxième tranche était planifiée pour la route de Neuvy.

La deuxième tranche de ces travaux sera reprise dans le planning voierie de la Communauté de Communes des Loges.

THD (Très Haut Débit): 2016 a vu l'arrivée du Très Haut Débit dans notre commune.

Au printemps nous avons eu l'installation des armoires PRM (Point de Raccordement Mutualisé).





En mars, Monsieur Néraud, vice-président du Conseil départemental ayant pour mission l'aménagement numérique du territoire, accompagné des techniciens est venu faire le point sur l'avancement du projet Lysseo (projet très haut début du département du Loiret). La mise en service du THD par les différents opérateurs s'est terminée en septembre.

Quelques réalisations en régie :

Aménagement du terrain derrière le mur nord du presbytère :

- suppression des plaques de béton offrant plus de visibilité aux enfants dans la cour de l'école,
- plantation d'une haie, semailles de la pelouse,
- récupération de très belles pierres anciennes, qui ont été décapées et retaillées par notre service technique.

La finition de cette espace sera réalisée au printemps 2017

Au cimetière : le « monument aux morts » a été décapé, tous les joints ont été refaits, et la plaque commémorative a été entièrement rénovée par Jean-Noël, un vrai travail d'orfèvre.

Démoussage du mur : nous renouvelons nos excuses aux personnes dont les tombes ont été salies durant cette opération. Nous veillons à ce que cela ne se

reproduise pas.

Dans l'église, l'accès au clocher a été réhabilité et de ce fait sécurisé: réfection de marches, de planchers (celui de l'arrivée des marches en pierres et celui conduisant à l'accès aux cloches).



Notre « **croix de chemin** » rue du Verger a également été entièrement restaurée. M. Jeannot Cathelineau en a assuré le délicat travail de soudure, nous le remercions vivement.

Pour les finitions, c'est Jean-Noël qui a effectué les couches de traitement et de peinture, puis la pose, aidé de Suleyman. Il y a lieu de souligner tout particulièrement, le savoir faire de Jean-Noël, qui nous permet de réaliser ces différentes tâches en interne. Qu'il en soit vivement remercié.





Les projets 2017

Travaux 2017:

Mairie : la réhabilitation de la mairie va enfin pouvoir débuter dès le second trimestre.

RD11: ce dossier va également bénéficier de toute notre attention en 2017. Les différentes phases du projet vont être revues pour une éventuelle modification du planning de réalisation.

Voierie:

- Route de la Pocelle : de façon à consolider les travaux intercommunautaires de voirie de la route de Neuvy, nous avions fait une demande de subvention au titre du FAVC (Fonds d'Aide à la Voirie Communale) pour la route de la Pocelle : pose de bordures de trottoirs et caniveaux comprenant la pose d'un puisard. Le Conseil départemental nous a alloué une subvention de 15776€ pour cette opération estimée à 52 587 € HT.

Dans la mesure du possible et du respect du planning qui nous est imposé, nous essaierons de réaliser ces travaux en même temps que la phase 2 de la route de Neuvy de façon à pouvoir « grapiller » encore quelques euros en mutualisant ces travaux.

Vidéo-surveillance : notre commune se trouvant sur un axe particulièrement fréquenté par des personnes malveillantes, l'installation se fera en étroite collaboration avec les services spécialisés de la gendarmerie.

- Sécurisation du carrefour à l'entrée/sortie du camping de Châteauneuf-sur-Loire situé sur notre territoire: en collaboration avec la commune de Châteauneuf-sur-Loire (probablement un projet intercommunal).
- Continuer la mise en accessibilité de nos ERP (Établissements Recevant du Public).
- Poursuivre la modernisation de notre éclairage public.

Travaux planifiés en régie :

- Finition de l'aménagement du terrain derrière le Presbytère : dès l'arrivée du printemps, la pose des pierres taillées sera finalisée. La pousse de la pelouse devrait finir d'embellir l'ensemble.
- Eqlise: au niveau de la toiture quelques petits travaux sont à réaliser en urgence, ainsi que le nettoyage des gouttières.

Durant la période hivernale, les employés communaux se sont affairés dans la sacristie : nettoyage, décapage et traitement des meubles avant peinture.

Nous attendons des devis d'électricité pour déplacer le compteur électrique et le remettre aux normes avant la remise en état des murs.

- Garderie : un rafraichissement est prévu durant la période estivale.

Travaux de renforcement des diques de Loire :

Le service Loire de la DDT a planifié des travaux de renforcement (étanchéité) des digues dès 2017 sur notre commune. **PLAN LOIRE**

L'opération sera menée en 2 phases :

Phase 1 (2^e semestre 2017):

- tronçon : Vallées/Varennes/Guillaumelles sur 1 650m,
- durée des travaux 5 semaines suivies de 15 jours de séchage,
- la circulation sera probablement interrompue durant les travaux.

Phase 2 (prévue sur le 1^{er} semestre 2018) :

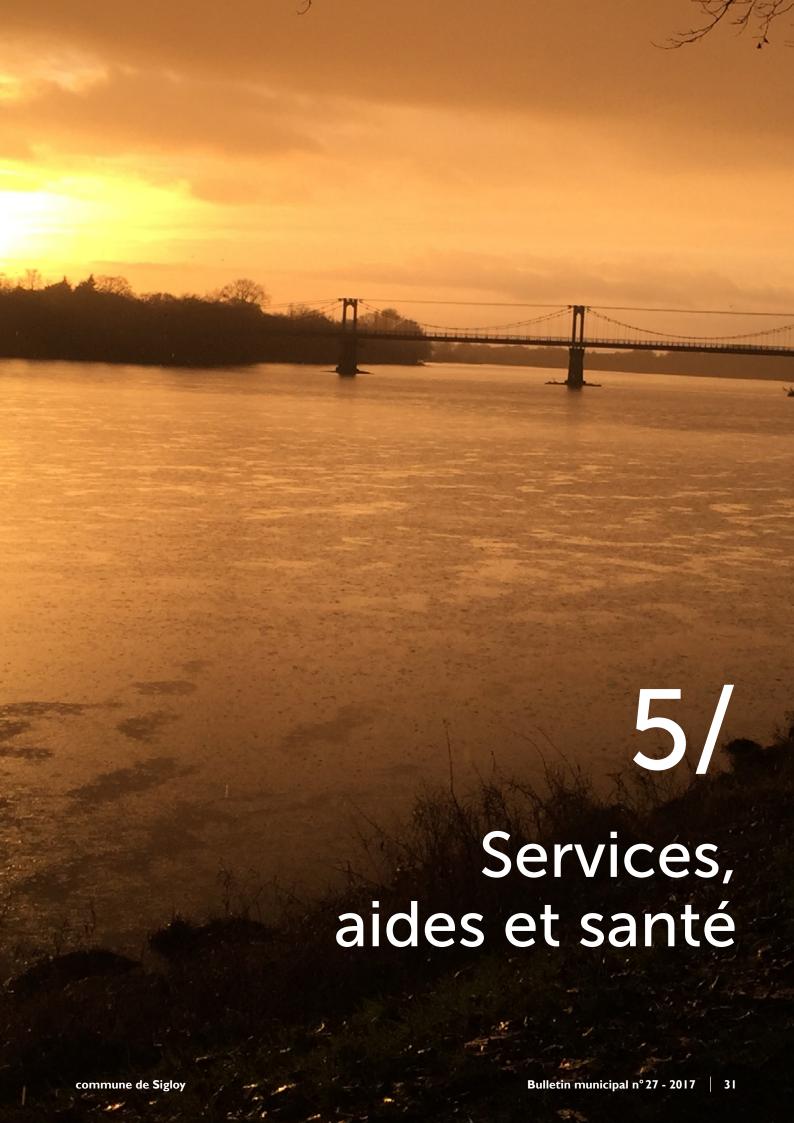
- tronçon : Guillaumelles et route de la Levée.
- RD11: déviation poids lourds pendant 3 à 4 semaines.

La méthodologie de gestion des réseaux durant ces opérations n'est pas complètement définie.

Une réunion d'information pour les riverains est prévue en mai 2017.







ASSOCIATION CERTIFIÉE QUALISAP ET NF EN ISO 9001

Composition du bureau :

Président : Francis ROULLEAU



Vice président-trésorier : François RIGNAULT



Responsable d'entité : Edwige BLANCHARD



Où et quand nous contacter?

Nos bureaux sont ouverts : lundi et mardi : de 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30 mercredi, jeudi, vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Aide à domicile - Secteur de TIGY - 6 rue du 20 août 1944 - B.P. N° 2 - 45510 Tigy **Tél.** : 02.38.58.11.54 **Fax** : 02.38.57.26.65 **Courriel** : una45tigy@gmail.com



Grâce à l'UNA du secteur de Tigy, services à domicile et services à la personne, vous pouvez vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés une personne qui vous aide dans votre vie quotidienne, ou ponctuellement, tout en maintenant le lien social.

Depuis plus de 50 ans, nous intervenons auprès des personnes âgées, handicapées ou malades.

Nous employons à ce jour, 33 aides à domicile et sommes à votre entière disposition, n'hésitez pas à nous contacter.

La télégestion : la garantie d'un service à domicile de qualité.

Mars 2016 : Mise en place, remise des téléphones aux aides à domicile et formation sur la télégestion.

Le système de télégestion Domatel est un logiciel de pointage téléphonique qui intègre de nombreuses fonctionnalités permettant de simplifier le suivi des prestations réalisées et d'alléger les tâches administratives. Il fonctionne à partir d'un téléphone mobile. Dorénavant, nos aides à domiciles pointent avec leur téléphone au domicile au début et à la fin de chaque intervention prévu chez l'usager.

Elles peuvent disposer en temps réel de leur planning et des informations liées aux usagers. Elles peuvent également consulter le planning des interventions complètes de l'usager. Le but est de partager l'information en temps réel et garder le contact avec les intervenants à domicile.

Rappel des offres multi-services

- jardinage (tonte, ramassage de feuilles, plantation, désherbage....)
- nettoyage, terrasse, garage
- dépôts à la déchèterie
- rentrer du bois
- promenade des animaux domestiques

Taux horaire de ce service : 26 € (en semaine uniquement). 50 % déductible des impôts.

Nous aidons environ 265 personnes et effectuons environ 37 500 heures.

8 habitants de Sigloy bénéficient des services de l'UNA.







Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire

Guilly/Sigloy

Rentrée scolaire 2015/2016 : La rentrée scolaire s'est bien déroulée.

Les enfants sont scolarisés tous les jours y compris le mercredi matin.

Les recettes du budget proviennent des participations communales des communes de Guilly et de Sigloy (83 000 € chacune) et de la participation des parents au prix des repas et de la garderie. Les dépenses sont générées par la rémunération du personnel, la restauration, l'entretien ménager des locaux scolaires et restaurants scolaires et le fonctionnement de l'école (classes de découverte, sorties scolaires, remises de dictionnaires...).



Remises de dictionnaires aux élèves de CM2

Les TAP:

Les Temps d'Activités Périscolaires non obligatoires et gratuits ont lieu :

- à Guilly le soir de 15 h 30 à 16 h 15,
- à Sigloy le midi de 13 h 05 à 13 h 35.

Activités proposées à Guilly :

- théâtre le lundi, une classe par trimestre,
- bibliothèque le mardi, par groupe de 8 élèves,
- sport le jeudi par « Profession Sport Loiret », une classe par trimestre,
- musique le vendredi, une classe par trimestre.

trimestre,



Activités proposées à Sigloy:

• sieste pour les plus petits et ceux qui en éprouvent le besoin,



• bibliothèque : lundi, mardi, jeudi et vendredi : activité animée par Catherine,

• théâtre, magie, clown le lundi, mardi et jeudi à la salle des fêtes : activité animée par Caroline, professeur de

théatre, pour les CP, moyennes et grandes sections.

Durant l'année 2015/2016, les enfants ont été initiés au théâtre, à l'expression corporelle, au mime, au clown et au langage. Lors de la kermesse, ils ont présenté leur travail.





Le SIIS a reconduit les interventions de « LA SCEBE EBELE » à l'école de Sigloy, pour l'année 2016/2017.

- initiation à la langue anglaise le mardi et jeudi : activité animée par Patricia en mairie,
- jeux de société et activités manuelles à thème



lundi, mardi, jeudi et vendredi : Jeanine, Sabine et Béatrice proposent des activités manuelles et ludiques aux enfants.





RESTAURATION	GARDERIE
Les repas sont fabriqués par le même cuisinier. Les tarifs de la cantine n'ont pas changé : • 3,40 € pour les enfants de maternelle, • 3,50 € pour les enfants de primaire, • 4,60 € pour les adultes.	à Guilly et Sigloy le matin. igloy compte tenu des effectifs. ngé: 3 € pour les enfants arrivant avant 8 h, 2 € pour les enfants arrivant après 8 h, • matin et soir : 6 €, 2 € jusqu'à 13 h.

Regroupement pédagogique Guilly/Sigloy

Pour nous joindre

École de Sigloy / Tél. : 02.38.58.61.90 Classe de CP / **Tél. :** 02.38.58.61.91 École maternelle / **Tél. :** 02.38.45.36.47 École de Guilly / Tél.: 02.38.58.14.84 Secrétariat SIIS Cantine-Garderie

Tél.: 02.38.57. 25. 95 (Marie-Christine RIBOT)



Marie-Christine RIBOT







Bénédicte TOUZEAU



Sandra DE MATOS



Armelle LEFAUCHEUX



Nathalie CERDAN



Stéphanie VOISIN

ÉCOLE DE SIGLOY : 69 ÉLÈVES	ÉCOLE DE GUILLY : 67 ÉLÈVES
PS = 29 élèves avec Bénédicte TOUZEAU MS / GS = 29 élèves avec Sandra DE MATOS CP = 11 élèves avec Muriel RISCH, <i>directrice</i>	CE1 = 19 élèves avec Stéphanie VOISIN CE2 / CM1 = 24 élèves avec Nathalie CERDAN CM1 / CM2 = 24 élèves avec Armelle LEFAUCHEUX, directrice

PS: petite section / MS: moyenne section / GS: grande section / CP: cours préparatoire / CE: cours élémentaire / CM: cours moyen

Les horaires

École de Sigloy

le matin : accueil de 8 h 30 à 8 h 40 sortie à 11 h 40

l'après-midi:

accueil de 13 h 35 à 13 h 45 sortie à 16 h

École de Guilly

le matin : accueil de 8 h 20 à 8 h 30 sortie à 11 h 45 mercredi sortie à 11 h 30 l'après-midi : accueil de 13 h 20 à 13 h 30 sortie à 15 h 30

mercredi: sortie 11 h 30

Vacances scolaires

Hiver:

du vendredi soir 10 février 2017 au lundi matin 27 février 2017.

Printemps:

du vendredi soir 7 avril 2017 au lundi matin 24 avril 2017.

Été :

à partir du vendredi soir 7 juillet 2017.

Représentants des parents d'élèves au conseil d'école en 2016/2017

Les listes des représentants des parents d'élèves pour l'année 2016/2017 sont disponibles sur les panneaux d'affichage des deux écoles.

Pour Sigloy

Christelle GABRIS (Sigloy)
Laura ROUGET (Sigloy)
Isabelle SIMON (Sigloy)
Jessica AVEZARD (Guilly)
Caroline BEAUVOIS (Guilly)
Eric BOULMIER (Guilly)

Pour Guilly

Audrey LAMOINE (Sigloy)
Dominique BERGERARD (Sigloy)
Bertrand LECLUZE (Sigloy)
Laëtitia DUCHAUSSOY (Guilly)
Virginie BOISQUILLON (Guilly)
Sandrine DARVEY (Guilly)

Un service de car assure le transport des élèves

Résidant à Guilly, pour l'école de Sigloy:

départ à 8 h 35 / retour à 16 h 15 (devant l'école de Guilly). le mercredi midi : départ de Sigloy à 11 h 35, arrivée à Guilly à 11 h 45.

Résidant à Sigloy, pour l'école de Guilly :

départ à 8 h 15 / retour à 16 h 35 (salle des fêtes de Sigloy). le mercredi midi : départ de Guilly à 11 h 45, arrivée à Sigloy à 11 h 55.

Inscriptions des enfants nés en 2014

Vous pouvez déjà vous faire connaître en mairie ou contacter l'école de Sigloy.

Regroupement pédagogique Guilly/Sigloy



L'année scolaire 2015/2016 a, une fois encore, été enrichissante pour l'ensemble des élèves de notre regroupement pédagogique.

Beaucoup d'activités ont été reconduites, d'autres ont été mises en place. N'oublions pas que toutes ces activités sont possibles grâce au bon fonctionnement de notre coopérative scolaire que les familles alimentent en s'investissant dans les différentes actions : photos, marché de Noël, kermesse, vente de chocolats,... Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

Sport:

Début février 2016, nous avons participé à la course de régularité qui a eu lieu à Sully-sur-Loire. Nos élèves ont obtenu de bons résultats en réussissant, pour beaucoup d'entre eux, le contrat pour lequel ils s'étaient engagés. La ville de Sully-sur-Loire a offert, comme tous les ans, le goûter à tous les participants.





Sciences:

Enfin, nos 3 classes ainsi que celle des CP de Sigloy ont participé à des ateliers sur le thème des astres et des planètes grâce à l'association FRMJC (Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture).



Classe de découverte à Saint-Jean-de-Monts :

En mars 2016, tous les élèves de CM1/CM2 de l'école de Guilly se sont rendus durant 6 jours au Centre de l'Œuvre Universitaire du Loiret de Saint-Jean-de-Monts.

Le séjour a été financé par les familles, le syndicat scolaire et le Conseil départemental dont la participation est en constante diminution.









Regroupement pédagogique Guilly/Sigloy à Guilly



Les élèves ont pu s'initier au char à voile, découvrir le marais salant de Saint-Hilaire-de-Riez, cuisiner des viennoiseries vendéennes (brioche et préfou), construire des éoliennes, des chars à voile et s'initier à la pêche à pied sur la plage de **Sion**.

Quelle belle expérience pour les 27 élèves de notre école, que de bons souvenirs pour chacun.



Musique et cinéma:

En raison des attentats commis le 13 novembre 2015, 2 classes n'ont pas pu se rendre au spectacle JMF à Sully-sur-Loire. Seuls les CE1/CE2 de Stéphanie VOISIN ont assisté au spectacle « L'école des petits Robert » en mars 2016.



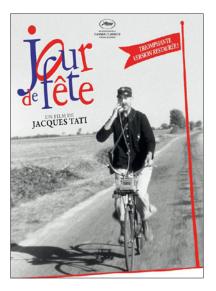
Dans le cadre du projet artistique et culturel, Stéphanie VOISIN et Nathalie CERDAN ont souhaité s'investir dans l'action « école et cinéma ».

- 3 films ont été visionnés par les CE1/CE2 et CE2/CM1 cette année au **cinémobile** de Châteauneuf-sur-Loire.
- « Ernest et Célestine » (dessin animé, Benjamin Renner, Vincent Patar et Stéphane Aubier, 2012).
- « Jour de fête » (Jacques Tati, 1949).
- « Peau d'Âne » (Jacques Demy, 1970).

La sortie de fin d'année, pour ces 2 classes, s'est déroulée le 10 juin à Sainte-Sévère-sur-Indre, lieu de tournage du film « Jour de fête ». Les élèves ont visité le musée et le village. Ils ont pu reconnaître les lieux choisis pour le film. Ils ont également participé à un atelier mime.

Lors de la kermesse, les élèves de Stéphanie VOISIN ont présenté un spectacle de mimes faisant référence à Charlie Chaplin. La mise en scène a été travaillée lors des TAP avec Amir BELKOUCHE. Cette prestation des élèves a été fort appréciée par toute l'assistance.







Les projets pour 2016/2017 : Nos activités sont déjà planifiées :

- Tous les 2 ans, l'association ADATEEP effectue un rappel des consignes de sécurité à respecter dans et en dehors du car. Un exercice d'évacuation est réalisé en moins de 30 secondes (intervention le 07/11/2016)
- Le **SICTOM** a été recontacté afin de proposer aux élèves de nouvelles animations sur le tri, le compost, etc. Caroline COURTIN passera deux demi-journées dans chaque classe à partir de janvier 2017.
- La Maison de Loire interviendra au mois d'avril 2017 auprès des élèves d'Armelle LEFAUCHEUX afin de

- sensibiliser les enfants au phénomène d'inondation qui est un risque majeur sur nos deux communes.
- La Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ) de Pithiviers interviendra dans les classes de Nathalie CERDAN et d'Armelle LEFAUCHEUX afin de traiter des sujets relatifs aux violences pour les CM1 et à l'utilisation d'internet pour les CM2.
- Enfin un projet « escalade » en coordination avec l'USEP sera mis en place au sein de l'école durant une semaine. Les élèves pourront ainsi être initiés à cette activité sportive nouvelle.

Une structure sera installée dans l'école.

Regroupement pédagogique Guilly/Sigloy



Réalisations 2015/2016

Durant toute l'année, les trois classes de Sigloy ont choisi de travailler sur le thème de l'Asie. Le but étant de faire découvrir aux élèves, de façon ludique, la culture asiatique, à travers différentes activités : danses, chants, création de costumes et d'objets typiques, initiation à la gastronomie (repas chinois) et aux contes asiatiques.

Activités spécifiques mises en place autour de ce thème :

• Repas asiatique à la cantine le jour du Nouvel An chinois : nems, sauté de porc au caramel, riz cantonnais et gâteau coco ont régalé petits et grands dans un réfectoire décoré ce jour-là avec soin par Bernadette.



Plusieurs autres projets scolaires ont été organisés tout au long de l'année :

Eco-citoyenneté

afin de sensibiliser les élèves au tri, au recyclage et au compostage des déchets, une personne du **SICTOM** de Châteauneuf-sur-Loire, est venue plusieurs fois dans l'année pour animer des ateliers jeux autour de ce thème.



Le vendredi 16 novembre, les 3 classes de l'école se sont rendues dans **la forêt de Lorris** pour y réaliser des activités de **« land art »** et découvrir le milieu avec un guide de l'ONF.



Cortège coloré et danse du dragon



ont animé la cour de l'école le vendredi 1^{er} avril dans le cadre du défilé de Printemps. L'occasion de partager un goûter avec les nombreux parents qui étaient venus admirer la parade.

• Des danses et chants asiatiques ont également été présentés au spectacle de fin d'année, le jour de la kermesse, devant un public nombreux, venu applaudir les enfants des deux écoles du RPI.





Le 3 décembre, les enfants de l'école ont pu assister à un spectacle de marionnettes « Tchico » présenté par la compagnie parisienne « Les 3 chardons ».



38

Regroupement pédagogique Guilly/Sigloy à Sigloy



Le 20 décembre 2015 a eu lieu le traditionnel marché de Noël dans la cour de l'école de Guilly. Tous les enfants du RPI ont interprété des chants de Noël, en français et en anglais.

Début mai, la classe de CP a assisté à une animation sur le thème des planètes à l'Espace Florian organisée par la FRMJC.

Le mardi 17 mai, les classes de Sandra DE MATOS et de Muriel RISCH se sont rendues au Parc Floral de la Source.



Après une promenade dans le parc sous un soleil radieux, les CP sont allés visiter la serre aux papillons. Une animation leur a permis d'approcher au plus près ces insectes fragiles et éphémères, et de comprendre leur mode et cycle de vie.

Pendant ce temps les MS/GS sont partis à la découverte de la forêt avec « Millefeuille l'écureuil ». L'après-midi, les 2 classes ont pu découvrir le parc à bord du petit train.









Le mercredi 24 mai, Les Passeurs de Loire ont offert une promenade en gabarre aux élèves de la classe de CP. L'occasion de découvrir la faune et la flore locales et notamment les maisons des castors.

La même animation a été proposée aux MS/GS au mois d'octobre de cette année, pour remplacer celle de l'année dernière qui avait dû être annulée à cause des inondations. Un grand merci aux Passeurs de Loire pour leur professionnalisme et leur disponibilité!





Le vendredi 13 juin, tous les élèves de GS et de CP ont participé aux **Usépiades** à Châteauneuf-sur-Loire : rencontre sportive organisée par l'USEP.





Regroupement pédagogique Guilly/Sigloy



Le jeudi 19 juin, les CP de Muriel Risch ont retrouvé leurs camarades de CE1/CE2/CM1 à Guilly, pour participer à **une demi-journée sur la sécurité routière**, afin de valider quelques compétences de l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route).

Le traditionnel pique-nique en bord de Loire a dû être déplacé dans la cour de l'école, suite aux inondations survenues quelques jours auparavant.



Le 24 juin, la classe de Bénédicte TOUZEAU s'est rendue à **la ferme Saute-Mouton** à Tigy. Cette sortie a permis aux élèves de découvrir les animaux et de parfaire



Le vendredi 1^{er} juillet, **la kermesse** fut le dernier rendez-vous de l'année scolaire. C'est sous un ciel gris et nuageux, mais sans pluie, que petits et grands se sont retrouvés dans la cour de l'école de Guilly. La kermesse a démarré avec les jeux dans les stands, et s'est terminée par un petit spectacle organisé par les élèves des 2 écoles.

Les enseignantes du RPI

Merci à tous les parents, à tous les bénévoles et aux municipalités de Sigloy et de Guilly qui ont donné de leur temps, ont travaillé avec les écoles pour que tous ces événements puissent avoir lieu.

Merci à tous les parents qui nous ont permis de réunir les conditions optimales de sécurité en encadrant non seulement ces sorties mais également les séances d'activités nautiques à la piscine.

La coopérative scolaire, approvisionnée par la vente des photos scolaires, par votre engagement lors du marché de Noël et de la kermesse, finance tous ces projets.

Merci pour votre dynamisme et votre enthousiasme!

Les projets de l'année scolaire 2016/2017

Cette année les 3 classes de Sigloy ont choisi de travailler sur le thème des 5 sens.

- Cueillette et dégustation de pommes le mardi 27 septembre au Verger de la Jonchère pour les PS et les MS. Un grand merci à Philippe Cimetière qui nous a accueillis gracieusement dans son exploitation.
- Animation ADATEEP le 17 octobre pour tous les enfants de l'école : sensibilisation des élèves à la sécurité et au civisme dans les cars.
- Marché de Noël le vendredi 16 décembre 2016 à Guilly.
- Spectacle de Noël animé par la troupe « Carotte

et Navet »: clowneries et magie dans la salle des fêtes de Sigloy, le vendredi 16 décembre 2016.



Animation SICTOM

Intervention autour du tri, recyclage, prévention et compostage des déchets pour les 3 classes de l'école le 6 janvier 2017.

Animation récapitulative sur une demi-journée le lundi 6 mars 2017 afin de valider les acquis pédagogiques pour les CP.

- Carnaval sur le thème des « 5 Sens » : en mars/avril 2017.
- **Journée « sécurité routière »** pour les CP à Guilly en mai 2017.
- **Usépiades** à Châteauneuf-sur-Loire en juin 2017 pour les GS et les CP.
- **Kermesse** le 30 juin 2017 à Sigloy D'autres sorties sont prévues, mais elles ne sont pas encore définies à ce jour.

Collège « La Sologne » de Tigy

Contact:

Collège « La Sologne » de Tigy

Secrétariat : Tél. : 02.38.58.16.58

10 rue du Château d'eau

Fax : 02.38.58.09.84

45510 Tigy Site Internet du collège :

Courriel: ce.0451449f@ac-orleans-tours.fr http://clg-la-sologne-tigy.tice.ac.orleans-tours/fr/eval/

Des nouvelles du Collège « La Sologne » de Tigy

Au collège de Tigy l'année scolaire 2016/2017 est marquée par la mise en œuvre de la Réforme des collèges.

Ainsi les 400 élèves du collège expérimentent l'AP (accompagnement personnalisé) mais aussi les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires qui aboutissent à la construction de projets en groupe, sur des thématiques précises et un travail sur plusieurs matières).

Par ailleurs l'évaluation n'est désormais plus basée sur des notes mais sur des compétences.

Le collège, au même titre que les autres années, s'implique également dans de nombreux projets : projet européen Erasmus, projets sportifs, projets musicaux (participation de la chorale à un concert au Zénith en Juin).

Pour l'année scolaire prochaine le nombre de collégiens sera stable autour de 400 répartis en 16 divisions (4 classes dans chaque niveau).

Enfin le collège rentre dans une démarche de travail sur la restructuration de l'établissement.

La Principale Juliette VÉNARD





Transport scolaire

Contact: ODULYS **Tél.**: 0800.00.45.00 **Courriel**: www.ulys-loiret.com

Les services de cars Ulys vous permettent de vous rendre à votre établissement scolaire

Collège et lycée desservis

Collège "La Sologne à Tigy" → ligne spéciale scolaire Lycée Voltaire d'Orléans-La Source circuits 9902 et 9909.

Fiche Horaire - Circuit Scolaire 9909

Date de validité: 01/09/2016

ORLÉANS-LA-SOURCE > SULLY-SUR-LOIRE		Me	LMJV
ORLÉANS-LA-SOURCE	Paul Gauguin	16:30	18:10
SANDILLON	Chataigneraie	-	18:22
	Bosnes	-	18:23
	Place du 11 Novembre	16:45	18:25
DARVOY	Les Pointes	16:50	18:30
	Mairie	16:52	18:32
JARGEAU	Stade	16:54	18:34
	Boulevard Jeanne d'Arc	16:56	18:36
	Boulevard Carnot	16:58	18:38
	Croix Rouge	17:00	18:40
OUVROUER-LES-CHAMPS	Ecole	17:10	18:50
SIGLOY	Eglise	17:15	18:55
NEUVY-EN-SULLIAS	Ecole	17:21	19:01
	Les Hauts Monts	17:23	19:03
GUILLY	Eglise	17:30	19:10
	Bouteille	17:32	19:12
SULLY-SUR-LOIRE	Saint Germain	17:39	19:19
	Porte Sologne	17:42	19:22
	Le Hameau	17:45	19:25

Fiche Horaire - Circuit Scolaire 9902

Date de validité: 01/09/2016

SULLY-SUR-LOIRE > ORLÉANS-LA-SOURCE		L	LMMeJV	
SULLY-SUR-LOIRE	Saint Germain			06:42
	Porte Sologne			06:45
	Le Hameau			06:48
GUILLY	Bouteille			06:55
	Eglise			06:57
NEUVY-EN-SULLIAS	Les Hauts Monts	;		07:02
	Ecole			07:06
SIGLOY	Eglise		07:12	
ORLÉANS-LA-SOURCE	Paul Gauguin			07:52
	Montesquieu			07:57
ORLÉANS-LA-SOURCE > SULLY-SUR-LOIRE		Ме	:	LMJV
ORLÉANS-LA-SOURCE	Montesquieu	13:1	0	-
	Paul Gauguin	13:1	5	17:15
	Montesquieu	-		17:20
OUVROUER-LES-CHAMPS	Ecole	13:5	0	18:00
SIGLOY	Eglise	13:5	5	18:05
NEUVY-EN-SULLIAS	Ecole	14:0)1	18:11
	Les Hauts Monts	14:0	3	18:13
GUILLY	Eglise	14:1	0	18:20
	Bouteille	14:1	2	18:22
SULLY-SUR-LOIRE	Saint Germain	14:1	9	18:29
	Porte Sologne	14:2	2	18:32
	Saint Germain	14:2	5	18:35





Amicale des anciens

Composition du bureau :

Vice président : Solange RAGU Secrétaire: Geneviève LEFAUCHEUX

Bernadette SENEE Trésorier : Fernande COUTANT

Pour de plus amples renseignements merci de contacter : Solange Ragu Tél. : 02.38.58.03.58.





L'Amicale des anciens souligne le fait que les adhérents sont en diminution notoire. Les différentes activités sont pratiquement terminées.

Pour minimiser leur petite réserve financière, l'amicale a fait un don de 500 € à la commission sociale municipale.

La municipalité les remercie vivement.

Les réunions amicales à la salle des fêtes continuent tous les 15 jours.

Belle rencontre avec nos aînés lors du « repas des anciens » servi à l'auberge après la cérémonie du 11 novembre.

L'ambassadeur à l'orange était particulièrement délicieux et donc fort apprécié.

Ci-après, dates pour le 1^{er} semestre 2017 :

- jeudi 16 février
- jeudis 2, 16 et 30 mars
- jeudis 13 et 27 avril
- jeudis 11 et mercredi 24 mai
- jeudis 1^{er} juin et 15 juin









Société des chasseurs de Sigloy



Composition du bureau 2016 :

Président : Denis LEFAUCHEUX Membres : André LEFAUCHEUX Vice président : René COCHARD Jean-Marie GAULT Secrétaire: Michel MEUNIER Jean-Claude GALLIOT Trésorier : Éric BOURSIN Jean-Pierre VARANNE

Pour les personnes désirant adhérer à la société de chasse, il convient de s'adresser à : Denis LEFAUCHEUX - Tel : 06.75.45.48.77 / 02.38.58.96.50

Très bonne fin de saison de chasse 2015/2016. Le rassemblement de deux territoires nous a permis de chasser nos chevreuils de plaine. Deux battues en forme de chaudron ont été organisées, ce qui nous permis de voir beaucoup d'animaux.



À la fin de la dernière battue, un repas a été organisé où 41 personnes étaient présentes.

La saison 2016/2017 a repris en juin, avec une demande de tirs aux sangliers à l'affût, afin d'éviter les dégâts dans les maïs. Trois sangliers ont été prélevés.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 10 septembre 2016 pour préparer la saison 2016/2017.

Nous comptons 38 adhérents qui participent à la vie de la société.

Programme 2016/2017:

- Il est prévu 9 lâchés représentant au total une population de 260 faisans.
- Le concours Saint-Hubert s'est déroulé le 29 octobre 2016 avec 12 participants.
- Nos battues aux chevreuils débutent en décembre.





La fin de l'année 2016 a été une période triste pour notre société puisque deux de nos plus fidèles adhérents, François et Guy, nous ont malheureusement quittés...

Compagnie des Archers du Val d'Or



Composition du bureau 2016 :

Président : Florence MOREAU Trésorier : Xavier DUBOIS Membres: Flavien MOREAU

Pour nous contacter:

Florence MOREAU, Présidente 101 route de Rochevreux 45110 St-Martin-d'Abbat Tél.: 02.38.58.41.32

Courriel: moreau.francis@wanadoo.fr

Archers et habitants de Sigloy nous vous saluons!

Notre concours 3D à Sigloy a réuni 77 archers venus d'une guarantaine de clubs (région centre et région parisienne). Le soleil était au rendez-vous!

Rétrospectives

Les archers de la Compagnie ont participé à 9 concours, ce qui représente 38 participations, avec 7 places de 1er,

6 places de 2^e.

Cette année, Francis MOREAU a participé au championnat de France 3D qui se déroulait à Bonneval : il est arrivé 6^e en « tir chasse », bravo à lui!

Nous tenons à remercier les propriétaires de Sigloy qui nous autorisent le libre passage sur leurs propriétés pour l'organisation de notre concours à Sigloy.

Actualités du club 2015/2016

La Saint-Sébastien, saint patron des archers, a eu lieu le 23 janvier à la salle des fêtes de Sigloy. Nous étions une cinquantaine de participants.

Le 14 mai, nous avons organisé un concours 3D amical, nous étions 22 participants. Nous avons terminé la journée autour d'un repas, sur notre terrain à Cayenne.



Participation à la « Fête du sport » à Châteauneuf-sur-Loire, le 5 septembre.

Participation aux « Échappées à Vélo », le 6 septembre, à Sigloy.

Lors de notre traditionnelle fête du club, le « tir au drapeau », a pu être tiré, sous le soleil.

Nous avons un nouveau Roi Francis MOREAU et une nouvelle Roitelette Naima DAVASSE.



Une « bête » 3D à notre concours.



Naima DAVASSE, Pierre DERLOT, David VIBERT et Francis MOREAU.

Compagnie des Archers du Val d'Or

La Présidente a reçu une lettre de félicitations du Ministre de la Ville de la Jeunesse et des Sports, remise par Monsieur Gérard MALBO, Conseiller départemental, avec la présence des maires de Sigloy et Châteauneuf-sur-Loire et de la Présidente du Comité Départemental du tir-à-l'arc.

Florence a dédié cette félicitation à tous les membres du club et tous les bénévoles qui l'aident à œuvrer dans la compagnie.

Remise du courrier de la Jeunesse et des Sports à la salle des fêtes de Sigloy.

Actualités du club 2016/2017

Participation à la « fête du sport » de Châteauneufsur-Loire et des « Échappées à Vélo » à Sigloy, en septembre.

Notre Assemblée Générale le 28 octobre 2016 dans la salle de tir.

Notre premier tir au « Beaujolais » le 25 novembre. La fête du club aura lieu en juin 2017, avec le « tir au drapeau » pour élire notre Roi et notre Roitelet pour la saison 2016/2017.

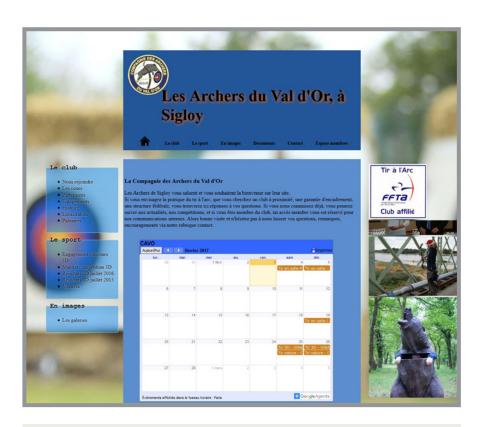
Notre concours 3D, le 9 juillet 2017, sur la commune de Sigloy, épreuve qualificative du Championnat de France.

Formation de deux arbitres pour la prochaine saison.

Horaires des cours et d'ouverture de la salle d'entraînement :

- mardi de 18 h 30 à 20 h adultes débutants et confirmés
- mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 et 18 h 30 à 20 h
 - enfants débutants et confirmés
- jeudi de 18 h 30 à 20 h enfants débutants et confirmés
- vendredi de 18 h 30 à 20 h adultes débutants et confirmés
- samedi matin de 10 h à 12 h tir sur le terrain de Cayenne

Remerciements à notre sponsor : Entreprise Moreau de Saint-Martin-d'Abbat



Nous vous invitons à visiter notre site entièrement refait par Julie, une de nos archères, dans le cadre de ses études.

TRAVAIL MAGNIFIQUE!

Comité des fêtes

Composition du bureau 2016 :

Présidente : Florence LEFAUCHEUX Membres actifs : Virginie CHATELAIN

Vice-Présidents : Yvonne CROSNIER Sylvain CHATELAIN

Béatrice FAURE

Béatrice FAURE

Robert PINEAU

Nadège BOURSIN

Sandrine BARRADO

Beatrice FAURE
Olivier LEFAUCHEUX
Clément LEFAUCHEUX
Sébastien MOREAU

Marie-France PINEAU Dominique TESNIER

Pour nous contacter:

Trésorières:

Florence LEFAUCHEUX, Présidente **Tél**: 02.38.58.45.26 **Courriel**: comitefetesigloy@orange.fr

Rappel des manifestations de l'année 2016 :

L'Assemblée Générale, le 5 février, a réuni une quarantaine de personnes. À cette occasion, un diaporama résultant l'ensemble des manifestations organisées durant l'année 2015, a été apprécié par le public. Ce fut l'occasion de partager un moment de convivialité en dégustant des tartes pour la plus grande joie des petits et des grands.

Le loto, le samedi 15 octobre, a réuni de nombreux participants et à notre plus grande joie, c'est une habitante de Sigloy qui à gagné notre premier lot : un réfrigérateur à distributeur d'eau.

La 7^e édition de notre **Vide coffre à jouets**, le dimanche 20 novembre, a été l'occasion pour les enfants et leurs parents de vendre jouets, livres, matériel de puériculture, vêtements de bébés et décorations de Noël.



Notre **journée pêche** a été annulée en juin à cause des intempéries, le site de pêche étant gorgé d'eau.

Le manège, monté à l'occasion du vide-greniers organisé par le SET le dimanche 18 septembre, a fait la joie des enfants et des adultes.





Lors de **la fête des enfants**, le dimanche 4 décembre, 25 familles de Sigloy ont assisté à la somptueuse comédie musicale « Hansel et Gretel » au Zénith d'Orléans. À cette occasion, elles ont pu rencontrer le Père Noël et profiter des nombreuses attractions proposées (maquillage, caricaturistes et sculpteurs de ballons). À la fin de la représentation, un sachet de friandises a été offert aux enfants.



Comité des fêtes



Le plateau-repas a été offert à nos anciens le vendredi 23 décembre. Cette attention, fort appréciée, a permis à 22 personnes de fêter Noël.

Le réveillon de la Saint-Sylvestre a clôturé les festivités de l'année 2016 avec un excellent diner dans une atmosphère festive.

Le calendrier des manifestations pour l'année 2017 :

- Vendredi 27 janvier
 Assemblée Générale, à la salle des Fêtes.
- Dimanche 23 avril
 Sortie montgolfière avec départ de Sigloy.
- Dimanche 18 juin Journée Pêche.
- Samedi 14 Octobre Loto, à la salle des fêtes.
- En novembre Sortie Cabaret au Diamant Bleu.
- Dimanche 19 Novembre
 Vide coffre à jouets, à la salle des fêtes.
- En Décembre
- Fêtes des enfants
- Plateau des anciens
- Concours d'illuminations des maisons de Sigloy.
- **31 décembre** Réveillon de la Saint-Sylvestre, à la salle des fêtes.

L'année 2017 a ainsi commencé sous de bons auspices dans la joie et la bonne humeur et sous les lancers de cotillons.



Nous remercions tous ceux qui nous aident à préparer les manifestations, à monter le manège, le SET pour le prêt de barnum, de la sonorisation et de divers équipements, ainsi que la municipalité.

14 personnes pour animer notre village, c'est peu! Alors, venez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus!



Composition du bureau 2016 :

Président : Jean-Luc GRANDJEAN
Trésorier : Stéphane COLLIN
Trésorier adjoint : Philippe GÉRON
Animation : Pierre-Louis FOUVEZ
Moniteur / Secrétaire : Jean-Gabriel PRADEAU

Membres du comité directeur bénévoles : François CROSNIER, André POUPA Les membres du bureau sont à votre disposition pour toute question concernant le club.

Vous pouvez également contacter :

Jean-Luc GRANDJEAN **Tél.**: 02.38.46.20.96 **Courriel**: setsigloy@wanadoo.fr

En préambule à notre article, le SET souhaite rendre hommage à François CROSNIER qui nous a quitté après une longue maladie.

Nous perdons un ami et même s'il n'était pas un adepte de la raquette, il était passé maître dans la préparation de la soupe à l'oignon et l'improvisation de casse-croûtes concoctés avec ses terrines de gibier. Dorénavant, nos manifestations n'auront plus la même saveur.

En 2016, les activités du SET se sont concentrées autour des 2 rendez-vous majeurs : « la randonnée du coucher de soleil » et le vide-greniers. Nous avons également apporté notre concours aux « Échappées à Vélo ».

« Randonnée du coucher de Soleil »



La 5^e édition de notre randonnée a eu lieu le 21 mai.

Si le soleil n'a pas daigné nous accompagner, la pluie ne s'est pas invitée non plus.

Les 115 marcheurs présents ont pu profiter agréablement de la promenade sur les bords de Loire et dans les champs.

C'est au milieu de ceux-ci qu'un point de ravitaillement bucolique avait été préparé. Au vu du confort et de l'accueil, les randonneurs ont eu du mal à repartir.



Finalement, les marcheurs se sont tous retrouvés à la salle des fêtes, afin de partager un moment convivial autour du buffet de charcuterie et de la soupe à l'oignon.



Prochain rendez-vous en 2018.

Les « Échappées À Vélo »

Pour notre seconde participation à cet évènement, nous avions dressé notre barnum sur les terres de la base de loisirs « Les Avant-Gardes ».

Confortablement installés sur les bords de l'étang de pêche, les participants, venus nous rejoindre, pouvaient se régaler de nos galettes complètes et de nos crêpes sucrées.

La recette de cette vente a fait l'objet d'un don de 150 € au Téléthon.





À l'occasion de cet évènement caritatif, nous avons également subventionné l'inscription de 2 équipes de coureurs lors du « marathon de l'espoir » qui a eu lieu le 4 décembre à Sully-sur-Loire.

Un grand BRAVO à nos courageux sportifs qui ont bravé le froid et porté haut les couleurs du SET et de Sigloy.

L'équipe féminine :

Émilie, Katia, Lydie, Mélanie et Nathalie a parcouru les 42 km 3 h 58 min et 24 s.

Elles sont 2^e de leur catégorie, 54^e au classement général.



De son côté, l'équipe masculine Florent, Fréderic et Olivier

ont terminé le parcours en 3 h 17 min et 31 s. Ils sont 3^e de leur catégorie, 4^e au classement général. Souhaitant renouveler notre participation à ce marathon l'an prochain, nous recherchons des coureurs pour agrandir nos équipes. Si vous êtes intéressé, contactez-nous.





Vide-Greniers



C'est sous un crachin « breton » que nous avons commencé notre 16^e vide-greniers.

Fort heureusement, la météo s'est légèrement améliorée avec l'arrivée des premiers participants, mais le ciel gris a persisté.

Contredisant ainsi nos inquiétudes, les exposants sont venus en nombre, nous permettant ainsi de dépasser notre précédent record de 2012.



En effet, les chineurs avaient à leur disposition pas moins de 1 403 mètres d'étalage de brocante. Une belle chasse aux trésors pour eux.

Pour agrémenter la brocante, nous avions organisé une exposition de voitures de collection.

On pouvait admirer un éventail éclectique de véhicules allant des « caisses carrées » des années 30 jusqu'aux « youngtimers » des années 80.

Les visiteurs ont pu retrouver avec nostalgie les modèles populaires de leur jeunesse.







ment de cet évènement.

Tournoi Guilly/Sigloy

En 2016, l'organisation du tournoi était assurée par le Tennis Club de Guilly.

Pour l'occasion, celui-ci a souhaité modifier le format classique du tournoi et le concentrer sur un week-end uniquement.

Lors du premier week-end de juillet, les joueurs, réunis par tirage au sort en duo, se sont donc affrontés au cours de matchs de double.

Le dimanche, les deux clubs se sont réunis autour d'un barbecue. Comme toujours, un rendez-vous festif apprécié de chacun pour la bonne humeur des participants.

École de tennis

La saison passée avait plutôt une allure de cours particulier. Avec 2 ou 3 inscrits, plus ou moins assidus, le court de tennis ne risquait pas d'être encombré.

Nous vous rappelons que la saison commence début avril et s'achève mi-octobre avec interruption pendant les vacances scolaires. Selon les aptitudes des participants, nous formerons jusqu'à deux groupes de niveau.

À la location

Le SET met à disposition, pour les personnes de la commune :

- 1 cafetière de 80 tasses (10 €),
- 1 kit pour la paëlla : poêle 90 cm + réchaud (20 €),
- 1 friteuse simple de 2,5 kg (20 €),
- 1 friteuse double de 2 x 2,5 kg (30 €),
- 1 barnum de 8 x 5 m (120 €),
- 1 barnum de 5 x 5 m (60 €),
- 2 petits barnums pliants de 3 x 3 m (50 € chaque).



Vie du club

En 2016, 17 familles ont adhéré au club soit un total de 26 personnes réparties en 20 joueurs adultes et 6 joueurs de moins de 16 ans.

Les inscriptions sont stables par rapport à l'année précédente, mais nous avions espéré, grâce à la réfection du court de tennis, une recrudescence des inscriptions.

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le 3 mars 2017.

À partir de cette date, les badges 2016 ne permettront plus à nos adhérents de réserver le court.

Le renouvellement des cotisations pour 2017 pourra être effectué soit lors de l'Assemblée Générale soit lors de l'une de nos deux permanences (voir calendrier 2017 ci-dessous).

Calendrier des activités 2017

- Assemblée Générale le vendredi 3 mars à 20 h 30 à la salle des fêtes de Sigloy
- Permanences pour les adhésions au local du tennis

samedi 11 mars de 10 h à 12 h dimanche 19 mars de 10 h à 12 h

Tournoi de tennis Guilly/Sigloy

C'est au tour du SET d'assurer l'organisation du tournoi en 2017. Nous allons reprendre la nouvelle formule mise en place. Cependant, nous n'excluons pas un tournoi plus classique pour les joueurs qui souhaiteraient jouer plus de matchs.

• Vide-greniers: dimanche 17 septembre 2017 La salle des fêtes accueillera un Salon du livre. Vous pourrez converser avec les auteurs présents et c'est avec plaisir qu'ils vous dédicaceront leurs œuvres.

La manifestation se déroulera sous réserve d'autorisation municipale. Nous comptons sur votre présence pour assurer le succès de cet évènement.

On a besoin de vous!



Notre équipe s'amenuise d'année en année.

La continuité des évènements que nous organisons, et en particulier le vide-greniers, repose énormément sur la participation des conjoints des membres du bureau et des bénévoles.

Alors venez nous apporter votre soutien, nous faire part de vos idées et suggestions, et partageons ensemble de bons moments.

Pour les plus motivés, vous pouvez poser votre candidature pour devenir membre du bureau.

Association Gymnastique Volontaire

Guilly - Neuvy-en-Sullias - Sigloy

Composition du bureau 2016 :

Présidente : Stéphanie BARBEROUSSE : 02.38.58.14.35 Secrétaire : Janine POMMIER : 02.38.58.05.00 Trésorière : Colette MIOT : 02.38.58.12.07

Courriel: miotmi@wanadoo.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter un des membres du bureau.

Cela bouge bien entre Neuvy, Guilly et Sigloy. L'année 2015/2016 s'est terminée par une marche à Guilly.

Les cours ont lieu dans les salles des fêtes des 3 communes, mises gracieusement à notre disposition. Ils sont animés par nos dynamiques animatrices Évelyne Hélaine et Élodie Guichon.

Elles nous proposent gym classique, chorégraphie, étirements et relaxation avec sourire et bonne humeur. Pour la « gym Seniors » Élodie Guichon a reçu une formation spéciale. Elle nous propose des mouvements pour garder un meilleur équilibre, prévenir les chutes, savoir se relever et rester en forme.

Horaires des cours

Gym dynamique

• le jeudi de 19 h à 20 h, salle polyvalente de Guilly ou Neuvy.

« Gym Senior »

Le renforcement musculaire, l'amélioration de la souplesse, le cardio-vasculaire, le perfectionnement moteur, l'équilibre, la mémoire.

• le mardi de 17 h à 18 h, salle polyvalente de Neuvy-en-Sullias.



Modalités

La licence est obligatoire, elle ne fait plus partie intégrante du prix des cours.

Licence adulte : 26 €

Entretenez régulièrement votre forme dans une ambiance conviviale et décontractée.

- 110 €/an pour 1 cours par semaine
- 150 €/an pour 2 cours par semaine



La pratique régulière de la gymnastique améliore à tout âge la qualité de vie, elle soulage l'anxiété en détendant le corps et l'esprit.



Animé par l'association « LA SCENE EBELE »

Composition du bureau 2016 :

Président : Tristan EBÈLE

Trésorier/Secrétaire: Fanny TALENT-ROUSSEAU

Cours dispensé par Caroline EBELE-PRIAN, professeur de théâtre et comédienne professionnelle.

Pour nous contacter:

Chez Mme Gabrielle Prian-Thomas, 25 route de la Tuilerie, 45110 Sigloy Tél.: 06.10.26.51.62 / 06.66.02.13.84

Récapitulatif de l'année 2016

Les élèves de l'Atelier théâtre, au nombre de 8 (4 adultes et 4 enfants), ont présenté leur pièce de théâtre de fin d'année le 2 juillet 2016 à la salle des fêtes de Sigloy.

Pour certains, c'était la première fois qu'ils montaient sur une scène.





Une magnifique soirée où les adultes ont joué la pièce « Un cercueil pour deux » de Jean-Pierre MARTINEZ, mise

en scène par Caroline EBELE-PRIAN, entrecoupée par des interventions des enfants.

Le public a répondu présents par des applaudissements. La soirée s'est clôturée par le conviviale verre de l'amitié.



2016/2017

L'Atelier théâtre pour sa deuxième année, compte 14 élèves ; 4 enfants pour le groupe des 6/9 ans, 8 adolescents, et 2 adultes. Les élèves sont en pleine préparation pour le spectacle de fin d'année, auquel nous espèrons vous voir nombreux.

Horaires des cours :

Enfants de 6 à 9 ans : lundi de 17 h à 18 h
Ados de 10 à 15 ans : lundi de 18 h à 19 h
Adultes : lundi de 20 h à 21 h 30

Tarifs des cours :

Adhésion annuelle à l'association : 10 €.
Enfants : 210 €/an, réglable en 3 fois.
Ados : 210 €/an, réglable en 3 fois.
Adultes : 300 €/an, réglable en 3 fois.







Contact:

VIET VU DAO CENTRE 16 Bld de la République 45110 Châteauneuf-sur-Loire

Tél.: 06.10.26.51.62

Courriel: tristanebele@hotmail.com

Cours adultes/ados (à partir de 15 ans)

à la salle des fêtes de Sigloy :

mardi : 19 h à 21 hjeudi : 19 h à 21 h

Tarifs:

Licence : 36 €/an.Cours : 15 €/mois.

Art martial du Sud-Vietnam: VIET: vietnamien VU: mouvement, danse DAO: voie, discipline

VIET VU DAO: voie du mouvement vietnamien

Plusieurs origines à cet art martial :

La légende des 5 chevaliers

Le Vu Dao serait, à l'origine, la discipline des «5», ou les cinq disciplines enseignées au sein de l'école.

À l'appui d'une légende, les anciens établissent la naissance du Viêt Vu Dao, à l'époque des Ming (15^e siècle). Cette légende raconte l'histoire de cinq chevaliers, experts en arts martiaux, tenant leur prodigieux savoir des multiples rencontres, au hasard de leurs pérégrinations.

Chacun d'eux excellait dans l'art du combat.

Chacun dans une arme différente :

- le «Đâu tay không» (Combat à mains nues)
- le «Nông gia cu» (Nunchaku)
- le «Cây tre» (Bâton)
- le «Kiêm» (Sabre)
- le «Triêt» (Philosophie).

La Légende de la jeune fille de Dào

Une autre légende dit que le Viet Vu Dao naquit au 15^e siècle, après que des villageois eurent chassé les occu-

pants chinois grâce à la complicité d'une danseuse. Au 15^e siècle, à l'époque Ming, une jeune paysanne, du village de Dào chantait et dansait avec un charme tel qu'elle put gagner la confiance des guerriers chinois qui occupaient son hameau. Informant ainsi ses compatriotes des projets militaires chinois, glanés çà et là, elle aida à la libération de son village.

La légende des guerriers déguisés

Une histoire similaire fait état de guerriers, déguisés en danseuses, qui parvinrent à tromper les envahisseurs. Réussissant à s'introduire dans le camp fortifié de l'ennemi, ceux-ci réussirent à le vaincre.

«Le Viêt Vu Dao n'est pas une méthode miracle pour accéder à quelques paradis physique ou spirituel, mais un ensemble de propositions fondées sur le vécu historique et pouvant servir de repères dans l'approche, par chacun, de l'avenir, et dont on dit qu'il ne saurait exister sans un passé et un présent. Art de combat, gymnastique, manière de vivre ou encore élévation de la pensée, qu'importe!





Pâques

Le week-end de Pâques est l'occasion de se retrouver petits et grands dans le jardin du presbytère.

Les plus jeunes se lancent dans une chasse aux œufs dans un décor bucolique préparé avec beaucoup de goût par les conseillers municipaux.

Les plus grands partagent l'apéro-conseil avec les conseillers, évoquant les dernières réalisations municipales et les projets en cours.

Pour tous, dégustation d'œufs en chocolat.









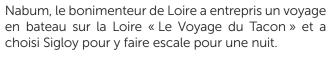
Inauguration de l'Auberge et le « Voyage du Tacon » du Bonimenteur

Réouverture de l'Auberge de Sigloy en mai après deux années de fermeture et une remise en état de l'établissement. Une auberge, au même titre qu'une boulangerie, est un lieu vital pour une petite commune. La municipalité a acquis le fonds de commerce. Dominique et Frédérique en sont les gestionnaires. L'arrivée du piano dans la cuisine du restaurant restera un moment mémorable.















Ce qui a donné l'idée à la municipalité, de profiter de sa venue pour proposer aux sigloyens de l'accueillir au port et d'organiser une balade le long de la levée agrémentée des bonimenteries de Nabum.

Balade se terminant à l'auberge où chacun était invité à fêter la réouverture.

De nombreux élus locaux sont venus partager avec nous ce moment de convivialité.





Fête de la musique

C'est la veille du 21 juin que tout s'est décidé avec nos amis aubergistes.

Fermeture de la route, installation des tables et chaises, barnum installé par le SET, quelques musiciens bénévoles, des enfants pour chanter, de bonnes tartines à déguster, notre 1ère fête de la musique était lancée.











Sam'balade



Au programme des Sam'balades de l'office de tourisme de Châteauneuf-sur-Loire, Sigloy a proposé une balade inhabituelle, puisque pour l'occasion, les bords de Loire de part en part du pont avaient été défrichés de façon à offrir une vue sur la rive de Châteauneuf-sur-Loire.

Christian Baudin, photographe professionnel et ornithologue, commentait cette promenade champêtre en fournissant moultes informations sur la faune et la flore ligérienne.



Quant à Gabrielle, elle nous a fait découvrir une curiosité exceptionnelle sur notre commune.

Un pin dichotomique : conifère dont le tronc s'est divisé à 2 reprises et à égale distance pour donner 4 troncs dans le même plan. Anomalie génétique extrêmement rare chez les pins.







LEA « Les Échappées à Vélo »

En cette année 2016, l'office de tourisme de Châteauneuf-sur-Loire s'est joint à nous pour l'organisation de cette « échappée ».

Départ au centre de C9, traversée du parc du château, puis du pont en direction du port de Sigloy, par la route pour les VTC, par les bois pour les VTT.







Rassemblement au port pour partager l'apéritif offert par la municipalité de Sigloy.

Chacun a pu ensuite se concocter son propre programme :

- circuit gourmand pour goûter aux produits de nos producteurs locaux,
- baptême en bateau avec les Passeurs de Loire,
- découverte de la base de Loisirs des « Avants-gardes » où différentes activités étaient proposées :
 - démonstrations des sports nautiques,
 - initiation au tir à l'arc par les Archers du Val d'Or,
 - dégustation de galettes et de crèpes proposées par le SET.

Le temps un peu maussade n'a pas permis aux participants de profiter pleinement des chaises longues disponibles au bord de l'étang de pêche.

Durant toute cette journée, la « Bodega Banda » de Loury a animé cette manifestation.



Rétrospective du « Voyage du Tacon »

Enchanté par l'accueil reçu à Sigloy, Nabum le bonimenteur a choisi notre village pour faire la rétrospective de son voyage en invitant tous ses amis qui l'avaient accueilli durant son périple.

Magnifique soirée, riche de rencontres et d'artistes ligériens.





Rencontre/Expo à l'église

Début octobre, Sigloy s'accorde, le temps d'un week-end, un moment artistique.

David Abisror et Barbara Piatti ont investi notre église durant 2 jours pour une exposition très complémentaire. Les dessins gris et noirs de David côtoyaient les peintures très colorées de Barbara.

David présentait son travail « crayon/huile ».

David : ses dessins au crayon, d'une infinie précision, nécessitent des heures de réalisation, nous invitant à la méditation.



Barbara est une peintre narratrice. qui nous raconte la vie, les peuples qu'elle a rencontré au travers de ses nombreux voyages, nous invite à partager son propre regard sur les plus beaux monuments et les plus marquants endroits de notre planète.



Déjeuner sur une œuvre de Barbara.



Octobre rose

Comme chaque année Sigloy participait à cette opération pour le dépistage du cancer du sein.

Pour 2016, nous avions préparé le parking de la salle fête afin de partager un moment de convivialité assez sportif, en proposant une initiation à la zumba.

Zumba : programme d'entraînement physique, alliant tous les éléments de la remise en forme.

Les chorégraphies s'inspirent de danses telles que salsa, merengue, tango, etc.

La pluie nous a contraints à migrer dans la salle des fêtes pour nous exercer à la zumba.

La « zumba team » menée par Carine a réchauffé l'ambiance sur des rythmes latinos.

Convivialité partagée autour de l'apéro rose.

Les lanternes volantes n'ayant pu être lâchées, elles sont rangées dans l'attente d'une occasion propice.





Renseignements auprès de l'ADOC 45 :

Tél.: 02.38.54.74.00.



Vos élus ont du talent...



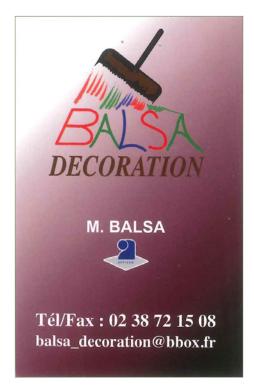
L'intrus entre François Cluzet et Eric Elmosnino n'est autre que Xavier, adjoint aux travaux, lors du tournage du film « L'école buissonnière » de Nicolas Vanier. Acteur d'un jour, acteur ...



Marie-Agnès Garnier, adjointe aux affaires scolaires, est également chef de chœur de la chorale « La Rabolière » de Jargeau.







Ci-après les manifestations programmées par la municipalité en 2017 :

samedi 4 mars J'aime la Loire



« Tous ensembles pour nettoyer les bords de Loire »

de 8 h 30 à 12 h, rendez-vous dans l'allée du Camping près du pont de Châteauneuf-sur-Loire.

dimanche 12 mars



« African Wonders » avec Edmond BOLO,

spectacle de musiques et de contes camerounais à 16 h à la salle des fêtes,

dimanche 16 avril



« **Course aux œufs** » pour petits et grands, à partir de 10 h, dans le jardin du Presbytère.

« Apéro conseil » : rétrospective « mi-mandat », à 12 h dans le Jardin du Presbytère.

lundi 8 mai



Commémoration du 8 mai, suivie d'une animation,

rendez-vous à 9 h 30 devant la salle des fêtes.

27 et 28 mai

Cirque avec « Les clowns Moreli » sur le parking derrière la salle des fêtes

jeudi 21 juin



« Fête de la musique » en collaboration avec l'Auberge de Sigloy dès 18 h.

vendredi 30 juin

Kermesse de l'école à Sigloy

vendredi 14 juillet



Fête du 14 juillet : animations pour tous, buffet, animation musicale... le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement.

30 septembre et 1^{er} octobre

Rencontre/Exposition artistique, de 14 h à 18 h en l'église.

vendredi 13 octobre



Octobre Rose

samedi 11 novembre



Commémoration du 11 novembre, suivie d'une exposition,

rendez-vous à 9 h 30 devant la salle des fêtes.



« Les Échappées À Vélo »,

le programme vous sera dévoilé en temps utile. (à planifier suivant les propositions de la région)

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre



Cette année encore, La « Clique Vannoise » était à nos côtés pour animer ces célébrations.

Les enfants du village ont participé à la lecture du discours officiel.

Nous nous sommes tous retrouvés à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié.

À l'issue de la commémoration du 11 novembre, nos aînés et les élus se sont retrouvés à l'Auberge pour partager le « repas des anciens » offert par la municipalité.







Fête du 14 juillet



Après un apéritif musical, partagé en extérieur sous une météo clémente, chacun

a pu se rassasier autour du buffet préparé par l'Auberge de Sigloy.





La prestation de l'orchestre ARTAMUSE, rassemblant 5 musiciens, chanteur et chanteuse, a ravi l'ensemble des participants.





Les danseurs ont profité du feu d'artifice pour souffler un peu, avant de continuer à se trémousser sur le parquet jusqu'au petit matin.







Plan de Sigloy





RUES

F4 Caillou (impasse du) Château d'eau (route du) Châteauneuf (route de) C2 A4-D4 B4-B5 Chênat (route de la) E3 Cholette (impasse de la) Clos Verger (route du)
Fournil (route du)
Grands Rus (route des) D3-D4 D5 D5 E3-E4 Guillaumelles (route des) Guilly (route de) Levée (route de) Loire (route de) Malakoff (impasse de) D4-F6 C3-D5 C4-C5 D4-D5 E2-E3 Malvandière (route de la) Marmain (route de) Motte (route de la) C2-C3 D4-D5 Neuvy (route de) E4-F4 Noue (impasse de la) E3 C2-D4 Ouvroüer (route d') D3-D4 Pavillon (route du) Petite Pocelle (rue de la) D4 D4 Pocelle (rue de la) E3-E4 Sentes (route des) E5 Tire Peine (impasse de) Tigy (route de)
Tuilerie (route de la) D4-F3 D4-D5 A4-C3 Varennes (route des) В2 Vallées (route des) D3 Verger (route du)

LIEUX DITS COMMUNAUX

D5 E6 C3 D4 C3 F4 B3-B4 E4 B5 C4 E2 D4	Agneaux (les) Brèche (la) Canardière (la) Carrouge (le) Champfort (le) Charretée (la) Château Frileux (le) Chaussy (la) Chênat (la) Closeaux (les) Cornebœuf Courtils (les)
C4	Croix (la)
D5 B3-C3 E3-E4 C4	Fournil (le) Grand Chemin (le) Grosse (la) Guillaumelles (les)
B5-C5 C2-C3 C4-C5 E3 A4 D4-D5 D3 D3 E3-F3 D3 D5 E4-E5 B4-B5 E5 D5 B2 E5 D4	Joncs (les) Maison Neuve Malakoff Malvandière (la) Maltournée (la) Mestinière (la) Motte (la) Moulin (le) Pavillon (le) Petit Pont de Bois Petit Verger (le) Plaine (la) Porte (la) Prateaux (les) Terres du Bich (les) Tire Peine Tuilerie (la) Vallées (les) Vassy (le) Verger (le)

6























